

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2025-2028

DE LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE

EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE 2024-2028



COORDINATION ET RÉDACTION

Cette publication a été réalisée par le Bureau de coordination du développement durable du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Elle a été produite par la Direction des communications du MELCCFP.

Renseignements

Téléphone : 418 521-3830
1 800 561-1616 (sans frais)

Formulaire : www.environnement.gouv.qc.ca/formulaires/renseignements.asp

Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-00806-9 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2025

Mot du ministre

Je suis fier de vous présenter le Plan de mise en œuvre 2025-2028 (PMO 2025-2028) de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 (FREC 2024-2028). Ce premier plan marque une étape déterminante dans la réalisation de notre vision collective d'un Québec plus innovant dans la gestion de ses ressources et plus résilient face aux défis environnementaux, économiques et sociaux actuels.

L'économie circulaire est au cœur de notre transition vers une économie verte et de la création de filières québécoises. En repensant et en optimisant l'utilisation des ressources qui circulent dans nos chaînes de valeur locales, nous réduisons la pression que nous exerçons sur nos écosystèmes, et nous préservons nos ressources tout en sécurisant l'approvisionnement en matériaux et en énergie qui sont stratégiques pour notre économie. Élaboré selon un mode de gouvernance innovant axé sur la création de synergies entre 21 ministères et organismes, le PMO 2025-2028 reflète notre engagement à intégrer l'ensemble des 12 stratégies de circularité dans cinq secteurs économiques clés que sont le bioalimentaire, la construction, le secteur manufacturier, les mines et l'énergie.

Les mesures présentées dans ce plan de mise en œuvre ne se limitent pas à donner une nouvelle vie aux ressources; elles visent à accroître la durée de vie des produits et de leurs composantes et l'utilisation des biens afin de réduire la surconsommation des ressources. Par ces actions concrètes, nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre, nous préserverons notre biodiversité et nous créerons des emplois locaux durables dans toutes les régions du Québec.

Ce plan n'est pas une finalité, mais bien le début d'un travail de fond et de collaboration à long terme entre les acteurs publics et privés. C'est un outil vivant qui évoluera chaque année pour s'adapter aux nouveaux défis, tenir compte des connaissances acquises et bâtir sur les progrès réalisés.

Pour conclure, je souhaite souligner l'engagement de tous les partenaires qui rendent ce projet possible et j'invite mes collègues ainsi que les dirigeants d'organismes qui n'y participent pas encore à se joindre à cette initiative pleine d'occasions à saisir pour la société québécoise.

Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs,



Benoit Charette

Table des matières

Mot du ministre.....	1
Liste des tableaux	3
Liste des figures	3
Liste des acronymes	4
Lexique	6
Introduction.....	9
Opérationnalisation de la feuille de route.....	9
L'économie circulaire.....	10
Un outil pour respecter les limites planétaires.....	11
Partie 1 Travaux d'élaboration.....	12
Partie 2 Leviers gouvernementaux	14
Partie 3 Actions du Plan de mise en œuvre	17
3.1 – Secteur bioalimentaire.....	18
3.2 – Secteur construction	31
3.3 – Secteur manufacturier	41
3.3.1 – Produits textiles.....	41
3.3.2 – Produits électroniques et électroménagers	48
3.4 – Secteur mines	55
3.5 – Secteur énergie.....	62
Conclusion	69
Références bibliographiques	70

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur bioalimentaire.....	1
Tableau 2 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur bioalimentaire	21
Tableau 3 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur de la construction	31
Tableau 4 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur de la construction	34
Tableau 5 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur manufacturier – produits textiles.....	41
Tableau 6 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur manufacturier – produits textiles	44
Tableau 7 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers.....	48
Tableau 8 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers	51
Tableau 9 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur des mines.....	55
Tableau 10 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur des mines	58
Tableau 11 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur de l'énergie.....	62
Tableau 12 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur de l'énergie	65

Liste des figures

Figure 1	Page couverture de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028.....	9
Figure 2	Schéma de l'économie circulaire.....	10
Figure 3	Application de l'économie circulaire sur 6 limites planétaires au Québec	11
Figure 4	Processus de consultation pour l'élaboration du PMO 2025-2028 de la FREC	13

Liste des acronymes

BAPE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

BCDD : Bureau de coordination du développement durable

BIM : building information modeling

CCISMA : Comité de coordination interministériel en matière de sécurité alimentaire

CCQ : Commission de la construction du Québec

CentrEau : Centre québécois de recherche sur la gestion de l'eau

CERIEC : Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire

CEVS : Chaire UNESCO en électronique verte et soutenable

CIRODD : Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable

CPMT : Commission des partenaires du marché du travail

CPTAQ : Commission de protection du territoire agricole du Québec

CQCD : Conseil québécois du commerce de détail

CRD : construction, rénovation et démolition

CRIB : Centre de recherche sur les infrastructures en béton

CRIBIQ : Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec

CRNST : Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (Maroc)

CSMO : Comités sectoriels de main-d'œuvre

CTAQ : Conseil de la transformation alimentaire du Québec

CTEAU : Centre des technologies de l'eau

ESD : entente sectorielle de développement

ÉTS : École de technologie supérieure

FADQ : La Financière agricole du Québec

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FAQDD : Fonds d'action québécois pour le développement durable

FEC : Fonds économie circulaire

FFQ : Fondation de la faune du Québec

FREC : Feuille de route gouvernementale en économie circulaire

FRQ : Fonds de recherche du Québec

GES : gaz à effet de serre

ICI : industries, commerces et institutions

INAF : Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels

INMQ : Institut national des mines

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

ISO : Organisation internationale de normalisation

ITHQ : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MCC : Ministère de la Culture et des Communications

MCE : Ministère du Conseil exécutif

MCN : Ministère de la Cybersécurité et du Numérique

MEIE : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MEQ : Ministère de l'Éducation

MESRS : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MFA : Ministère de la Famille

MO : ministères et organismes

MRC : municipalité régionale de comté

MRIF : Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

MRNF : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTMD : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

No : numéro

OBNL : organisme à but non lucratif

ODD : objectif de développement durable

OPC : Office de la protection du consommateur

OQLF : Office québécois de la langue française

OTN : Offensive de transformation numérique

PACES : projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines et de surface

PEV : Plan pour une économie verte

PICB : Programme d'innovation en construction bois

PME : petites et moyennes entreprises

PMO : Plan de mise en œuvre

PNRC : programme national de recherche collaborative

PSO : Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation

PSPGMR : Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable

RBQ : Régie du bâtiment du Québec

RECYC-QUÉBEC : Société québécoise de récupération et de recyclage

REGAL : Centre de recherche sur l'aluminium

RITA : Consortium de recherche et d'innovation sur la transformation alimentaire

RMAAQ : Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

RQRAD : Réseau québécois de recherche en agriculture durable

RRECQ : Réseau de recherche en économie circulaire du Québec

SAJ : Secrétariat à la jeunesse

SAQ : Société des alcools du Québec

SCT : Secrétariat du Conseil du trésor

s.d. : sans date

Sépaq : Société des établissements de plein air du Québec

S.O. : sans objet

SPN : Société du Plan Nord

SQDC : Société québécoise du cannabis

SQI : Société québécoise des infrastructures

TQSA : Table québécoise sur la saine alimentation

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Lexique

Sauf indication contraire, les définitions proposées sont celles employées par l'Office québécois de la langue française (4, 5, 12).

Chiffres

3RV-E : Principe d'action qui vise à assurer une saine gestion des matières résiduelles et qui, pour ce faire, privilégie, par ordre de priorité, la réduction, le réemploi, le recyclage, les formes autres de valorisation puis l'élimination de ces matières.

A

Acidification des océans : Phénomène caractérisé par une diminution progressive du potentiel hydrogène des océans, provoquée par la dissolution constante dans l'eau du surplus de dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère. L'acidification des océans entraîne notamment une diminution dans l'eau du carbonate de calcium nécessaire à la croissance de nombreux organismes marins.

Approvisionnement responsable : Mode d'approvisionnement qui tient compte de critères environnementaux, sociaux et économiques dans une perspective de développement durable. Au-delà des considérations habituelles comme le rapport qualité-prix et la disponibilité, l'approvisionnement responsable intègre des critères de développement durable, voire des principes éthiques qui peuvent notamment s'appliquer à la sélection des produits (recyclabilité, consommation énergétique, provenance, coût total de propriété) et des fournisseurs (performance environnementale, conditions de travail, développement socioéconomique local, gouvernance, respect du bien-être animal).

B

Biodiversité : Ensemble des organismes vivants d'une région donnée, considérés dans la pluralité des espèces, la diversité des gènes au sein de chaque espèce et la variabilité des écosystèmes.

Biomasse : Ensemble des matières organiques, d'origine animale ou végétale, présentes dans un milieu terrestre ou aquatique donné, qui est quantifiable. La biomasse, résiduelle ou transformée, peut être utilisée pour la production d'énergie ou à d'autres fins, telle la production d'isolants, d'engrais ou de matériaux divers (1).

C

Changements climatiques : Changement observable des variables climatiques mondiales qui est attribuable, de manière directe ou indirecte, aux activités humaines, par l'émission de gaz à effet de serre.

Compostage : Procédé de traitement biologique qui permet de transformer les matières organiques en compost sous l'action de micro-organismes en milieu aérobie.

Consommation responsable : Mode de consommation qui tient compte de critères environnementaux, sociaux et économiques dans une perspective de développement durable.

Cycles biogéochimiques : Circuit qui, par changements d'état successifs, assure, à l'échelle de la biosphère, la régénération et le renouvellement des ressources indispensables au maintien de la vie. Exemple : cycles de l'azote, de l'eau, du carbone (3).

D

Développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Don : Cession d'un bien à une autre personne physique ou morale sans contrepartie.

E

Écoconception : Conception de produits ou de procédés caractérisée par le souci de réduire ou de prévenir les impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.

Écologie industrielle : Approche de gestion des systèmes de production industrielle qui a pour objet la réduction de leurs effets négatifs sur l'environnement par le rapprochement de leur fonctionnement de celui des écosystèmes, lequel est caractérisé par une utilisation optimale et cyclique des ressources.

Économie circulaire : Système de production, d'échange et de consommation qui repose sur des stratégies permettant d'optimiser l'utilisation des ressources à chacune des étapes du cycle de vie des produits, dans le but de réduire les impacts environnementaux et d'améliorer le bien-être des individus et des collectivités.

Économie collaborative : Modèle économique reposant sur la circulation des ressources entre particuliers, avec ou sans intermédiaire, au moyen de diverses pratiques collaboratives.

Économie de la fonctionnalité : Modèle économique reposant sur la vente de la mise à disposition d'un bien matériel ou d'un service plutôt que sur la vente du bien ou du service lui-même.

Économie linéaire : Système de production, d'échange et de consommation où les ressources sont extraites puis utilisées pour fabriquer des produits qui seront ensuite livrés, consommés puis jetés, sans prise en compte de la capacité de support des écosystèmes.

Entretien : Action de maintenir en bon état d'utilisation un produit, une installation ou un local.

F

Flux : Facteur ayant un effet sur un capital par la création d'une variation de l'état du stock entre deux moments de mesure de cet état.

L

Limites planétaires : Ensemble de seuils critiques établis pour maintenir la stabilité et la résilience des systèmes climatiques et écologiques terrestres. Ces seuils ont pour but d'aider l'humanité à préserver une « zone sûre » pour le développement durable et éviter un basculement vers un état très différent et potentiellement dangereux pour notre civilisation (11).

Location : Action de louer la propriété d'autrui.

Location de courte durée : Location d'un bien pour une courte période.

N

Nouvelles entités : Toutes les nouvelles substances, les nouvelles formes de substances existantes ou les formes de vie modifiées, créées par l'humain ou produites par des activités humaines dont l'introduction dans l'environnement perturbe ou a le potentiel de perturber l'équilibre des systèmes naturels de la Terre. Par exemple, les pesticides, les nanomatériaux, toute matière de synthèse ou les organismes génétiquement modifiés (6).

O

Optimisation des opérations : Amélioration ou modification des techniques, des technologies, des procédés ou des processus employés au sein d'une organisation dans le but de réduire les ressources nécessaires à certaines activités ou d'en maximiser l'utilisation.

P

Productivité matière : Rapport entre le produit intérieur brut d'un territoire et sa consommation intérieure de matières.

R

Reconditionnement : Remise à neuf d'un produit usagé, ou de l'un de ses composants, effectuée au moyen d'une suite d'étapes standardisées visant à rétablir ses performances ou sa qualité d'origine et à prolonger sa durée de vie.

Recyclage : Processus par lequel une matière résiduelle subit des transformations afin d'être utilisée comme matière première dans la fabrication d'un nouveau produit.

Réemploi : Opération par laquelle on utilise une matière résiduelle ou un bien de consommation de nouveau, sans en modifier les propriétés.

Réparation : Action de remettre en bon état de fonctionnement un produit ou une installation.

Revente : Vente d'un produit usagé, généralement à un prix moindre que lors de la vente initiale.

T

Taux de circularité : Mesure de la quantité de ressources provenant de matières circulant en boucle dans un système économique défini, pour une période donnée, par rapport à la quantité totale de ressources utilisées dans ce système, pendant cette même période.

V

Valorisation : Opération qui consiste à donner une utilité à des matières résiduelles, à des coproduits ou à des sous-produits, notamment, ou à en augmenter la valeur.

Valorisation énergétique : Mode de valorisation des matières résiduelles consistant à leur faire subir un traitement thermique ou chimique et à récupérer l'énergie ainsi produite pour une utilisation subséquente.

Introduction

Opérationnalisation de la feuille de route

Depuis son lancement en avril 2024, la **Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028** (FREC 2024-2028) (2), la première de la sorte au Québec, offre un cadre de gouvernance et d'action visant le déploiement de ce modèle économique.

Élaborée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), en collaboration avec RECYC-QUÉBEC et grâce à la contribution d'une quarantaine de ministères et organismes, la FREC 2024-2028 priorise cinq secteurs économiques,

22 objectifs et 50 mesures. Elle vise de façon prioritaire les secteurs à haut potentiel de circularité suivants : le bioalimentaire, la construction, le secteur manufacturier (produits textiles et produits électroniques/électroménagers), les mines et l'énergie. Les flux de matières comme le plastique, l'eau, la biomasse, les minerais, les métaux et l'énergie sont traités de façon transversale pour chacun des secteurs. Par des mesures transversales et sectorielles, l'ambition de la FREC 2024-2028 est de mobiliser les leviers gouvernementaux pour amplifier et créer des champs d'action adaptés aux défis de l'économie circulaire et aux réalités territoriales, économiques, sociales et environnementales québécoises. Dans la FREC 2024-2028, le gouvernement du Québec s'engage à atteindre trois cibles :

- Augmenter l'indice de circularité de 3,5 % à 5 % d'ici 2025¹;
- Soutenir une progression annuelle de l'indice québécois de productivité des matières;
- Réduire la proportion des aliments comestibles perdus ou gaspillés entrant dans la chaîne de valeur bioalimentaire de 16 % à 12 % d'ici 2028.

La FREC 2024-2028 se déploiera de façon dynamique et évolutive au moyen d'un plan de mise en œuvre (PMO). Suivi et coordonné par le MELCCFP, le PMO sera révisé et bonifié annuellement pour tenir compte des enjeux émergents et des ressources disponibles. Cette approche progressive vise à fournir une prévisibilité aux parties prenantes et une flexibilité aux ministères et organismes dans cette démarche.

Ce premier plan couvre la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2028. Il précise les actions retenues par les ministères et organismes, les sommes qui y sont rattachées (le cas échéant), les clientèles et les années visées, les stratégies d'économie circulaire utilisées, les leviers gouvernementaux mobilisés ainsi que les objectifs de développement durable des Nations Unies à l'atteinte desquels les actions contribuent.



Figure 1. Page couverture de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028

1. La publication du résultat est prévue avant la fin de 2025. Sur cette base, la cible sera mise à jour.

L'économie circulaire

L'économie circulaire est définie comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (7).

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 REPPENSER

POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE **RESSOURCES** ET PRÉSERVER LES **ÉCOSYSTÈMES**

- Écoconception
- Consommation et approvisionnement responsables
- Optimisation des opérations

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE VISE DEUX OBJECTIFS :

1. Repenser nos modes de production et de consommation pour consommer moins de ressources et protéger les écosystèmes qui les génèrent;
2. Optimiser l'utilisation des ressources qui circulent déjà dans nos sociétés.

Elle se déploie à travers 12 stratégies associées à ces deux objectifs (8) :

2.3 DONNER UNE NOUVELLE VIE AUX **RESSOURCES**

- Écologie industrielle
- Recyclage et compostage
- Valorisation

2.2 PROLONGER LA DURÉE DE VIE DES **PRODUITS** ET DES **COMPOSANTS**

- Entretien et réparation
- Don et revente
- Reconditionnement
- Économie de fonctionnalité

2 OPTIMISER

2.1 UTILISER LES **PRODUITS** PLUS FRÉQUEMMENT

- Économie collaborative
- Location court term

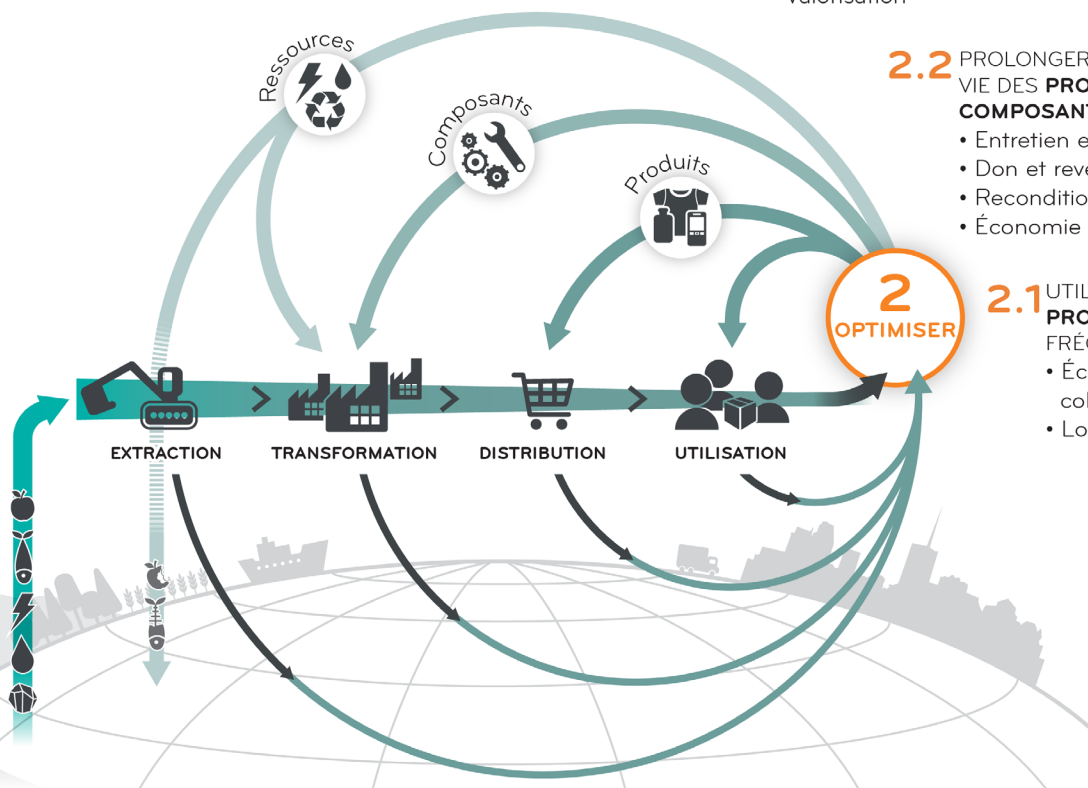


Figure 2. Schéma de l'économie circulaire

Le rapport intitulé [L'économie circulaire : un outil pour respecter les limites planétaires](#), publié par RECYC-QUÉBEC (automne 2024) en collaboration avec Circle Economy (10), amène un nouvel éclairage sur la manière dont l'économie circulaire peut devenir une solution pour aider le Québec à se développer dans le respect des limites planétaires.

L'économie circulaire offre des moyens pour réduire l'impact des activités humaines sur ces enjeux. Avec ses stratégies visant à éliminer les résidus, à régénérer la nature et à garder les ressources en usage le plus longtemps possible et à leur valeur maximale, l'économie circulaire est considérée comme un des principaux leviers pour un changement de cap. Selon les projections effectuées, l'implantation des recommandations du [Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec](#), publié en 2021 par RECYC-QUÉBEC et Circle Economy (9), aurait l'effet suivant sur l'état des limites planétaires au Québec, soit la réduction du dépassement :

-
- The diagram is a circular gauge with a central black circle. The outer ring is divided into six segments, each representing a different area of the circular economy. The segments are color-coded: orange, red, green, yellow, orange, and red. The central area is divided into six segments, each representing a different area of the circular economy. The central area is divided into six segments, each representing a different area of the circular economy. The central area is divided into six segments, each representing a different area of the circular economy.
- | Segment | Color | Value |
|---------|--------|--------|
| 1 | Orange | 1,041% |
| 2 | Red | 578% |
| 3 | Green | |
| 4 | Yellow | |
| 5 | Orange | |
| 6 | Red | |

11 **PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2025-2028**
de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028



Partie 1

Travaux d'élaboration

Depuis l'adoption de la FREC en avril 2024, une gouvernance collaborative axée sur l'expertise et la synergie a été instaurée avec les ministères et organismes actifs en économie circulaire au Québec. La ligne du temps présentée ci-dessous fait état des étapes franchies. Un total de **35 ateliers de travail bilatéraux** ont été animés avec chacun des 24 ministères et organismes engagés pour recenser les actions en économie circulaire prévues pour 2025-2028 et proposer de nouvelles actions. À l'automne, des tables sectorielles réunissant l'ensemble des ministères et organismes ayant identifié des actions ont été organisées pour chaque secteur économique. Ces rencontres ont permis des échanges et la création de synergies à l'échelle gouvernementale. Par cette

approche, **571 synergies** ont été identifiées au total entre les **21 ministères et organismes** responsables de **132 actions sectorielles ou transversales**. Cette approche amène des bénéfices importants pour le gouvernement en termes de cohérence et de complémentarité des actions et elle a permis d'établir le premier portrait consolidé des engagements du Québec. Sur le plan financier, elle permet de consolider les budgets octroyés pour l'économie circulaire, directement et indirectement, par le biais de programmes permettant le financement de mesures sans y être exclusivement affectés. Le PMO 2025-2028 présente donc un premier portrait financier des investissements favorables à l'économie circulaire au Québec.

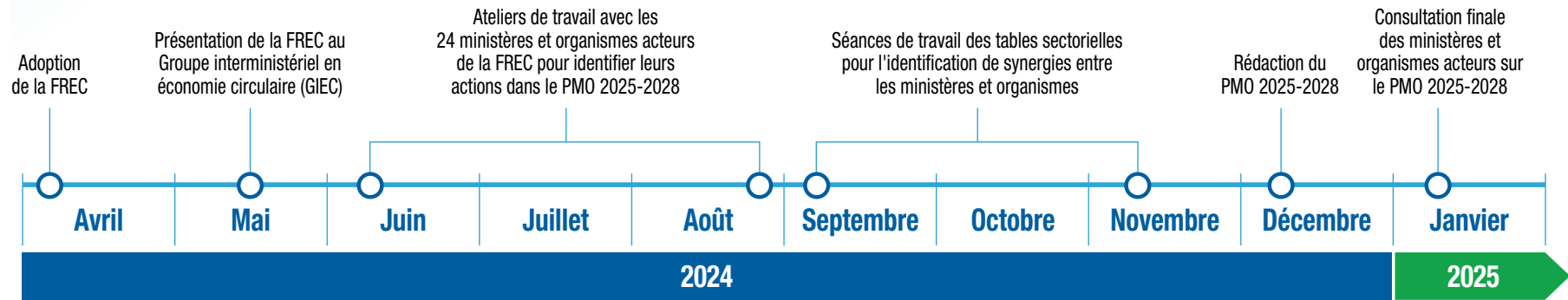


Figure 4. Processus de consultation pour l'élaboration du PMO 2025-2028 de la FREC 2024-2028

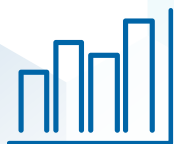
UN LEVIER FINANCIER DE 758 M\$ POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Étant donné le caractère gouvernemental et participatif de la FREC 2024-2028, le PMO 2025-2028 bénéficie de l'engagement financier des ministères et organismes à même leurs enveloppes respectives. Des programmes de soutien financier ont été identifiés, certains visant l'implantation de projets appliqués, d'autres misant davantage sur la recherche et l'acquisition de connaissances. Dans ces deux cas, les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines actions visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent appuyer des initiatives qui concourent de manière générale à l'une des mesures de la FREC, sans que l'économie circulaire ne soit précisée à proprement parler. Ce portrait du potentiel financier des plans, des outils d'investissement et des programmes de soutien financier gouvernementaux offre aux parties prenantes une vision précise des outils à leur disposition pour soutenir leurs initiatives. En ce sens, le PMO 2025-2028 présente un potentiel financier de 758 M\$ pour accélérer le déploiement de l'économie circulaire au Québec.

Partie 2

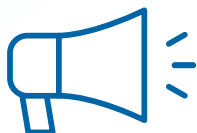
Leviers gouvernementaux

Chacune des actions du PMO 2025-2028 se rattache à au moins un des neuf indicateurs de mesure de l'effort gouvernemental établis dans la FREC 2024-2028. Pour reconnaître le ou les leviers gouvernementaux activés par l'action, les icônes suivantes seront utilisées dans les tableaux des actions du Plan de mise en œuvre ([partie 3](#)) :



Projets de recherche et d'innovation pour bonifier l'acquisition de connaissances en économie circulaire

Il importe de bonifier l'acquisition de connaissances et la collecte de données par la recherche, dans un cadre de collaboration pluridisciplinaire. Cela passe par la conception d'outils permettant la cartographie et assurant la traçabilité des ressources pour collecter les données nécessaires à la planification d'interventions adaptées aux besoins et au suivi de la performance. L'innovation joue également un rôle phare, notamment par le biais des projets d'expérimentation et de démonstration visant à créer des boucles de circularité sectorielles.



Activités d'information, de sensibilisation et de formation sur l'économie circulaire menées auprès des parties prenantes

Pour mobiliser les parties prenantes et favoriser leur passage à l'action, il est nécessaire d'informer les acteurs en rendant accessible l'information sur l'économie circulaire, de les sensibiliser aux bénéfices de ce modèle économique et de les former pour leur transmettre l'expertise nécessaire afin que l'écosystème d'affaires bénéficie d'une main d'œuvre apte à déployer cette approche.



Politiques publiques visant à intégrer l'économie circulaire au sein des secteurs priorités

Pour créer un cadre favorable à l'émergence et à la pérennisation des initiatives en économie circulaire, il faut encourager l'élaboration de politiques, de stratégies, de plans d'action et de directives cohérents avec les objectifs de la FREC, tout en affranchissant l'action gouvernementale de l'économie linéaire. Cela s'effectue par l'inclusion de stratégies de circularité lors de la révision ou de l'élaboration de politiques publiques ayant le potentiel d'améliorer la circularité de l'économie québécoise.



Lois et règlements adoptés visant à encadrer la transition vers une économie circulaire

Afin d'encadrer la transition vers l'économie circulaire et de responsabiliser les parties prenantes de manière juste et équitable, il est impératif de recourir au pouvoir législatif et réglementaire de l'État québécois. Tout en faisant preuve de précaution quant aux effets rebonds possibles, les freins à l'implantation d'une économie circulaire doivent être identifiés et des solutions doivent être évaluées, en collaboration avec les parties prenantes, pour encourager les ministères et organismes ainsi que leurs clientèles à circulariser l'économie.



Financement de projets favorisant l'économie circulaire

Pour appuyer les parties prenantes dans leur transition vers une économie circulaire, des plans, des outils d'investissement et des programmes de soutien financier sont nécessaires. Ces appuis pourront servir, notamment, à accompagner les parties prenantes dans des changements de pratiques, de processus et de chaînes d'approvisionnement, à amortir les risques, à favoriser la reconversion professionnelle vers des emplois clés, ainsi qu'à mettre en place des infrastructures de récupération et de recyclage.



Espaces de collaboration en économie circulaire entre le gouvernement et les acteurs

Un déploiement optimal de l'économie circulaire passe par l'implication de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur des secteurs priorités. La prise en compte de divers points de vue contribuera à l'identification collective des occasions à saisir et des enjeux dans chaque secteur.



Achats publics intégrant des critères d'économie circulaire

C'est en agissant lui-même de façon exemplaire que l'État tracera la voie pour la circularisation de l'économie québécoise. Avec plus de 113 ministères et organismes assujettis à la [Loi sur le développement durable](#), l'administration publique regroupe un écosystème d'acteurs dont l'action harmonisée par le levier de l'approvisionnement responsable permettra d'accroître l'offre de produits et services répondant aux stratégies de l'économie circulaire.



Activités et représentations du gouvernement du Québec ayant un impact sur l'économie circulaire à l'international

Premier État en Amérique du Nord à s'être doté d'une feuille de route en économie circulaire, le Québec doit poursuivre ses démarches pour faire rayonner ce nouveau système économique. En se positionnant comme un leader, le Québec peut influencer les politiques publiques nationales et internationales tout en apprenant des autres pays et régions. Il concourt dans un même élan à favoriser une plus grande cohérence entre l'action locale et internationale dans une perspective orientée vers les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.



Partenariats et ententes de collaboration internationale en lien avec l'économie circulaire

La collaboration étant un principe fondamental de l'économie circulaire, son déploiement et la résolution de défis communs seront favorisés par des partenariats bilatéraux et multilatéraux structurants. Ceux-ci peuvent attirer des ressources, des talents et des technologies pour améliorer les solutions locales et accroître la diffusion de l'expertise du Québec à l'international. Enfin, de telles initiatives de collaboration peuvent renforcer les engagements du gouvernement en lien avec les enjeux touchant le climat, la biodiversité et la réduction de la pollution plastique.

Partie 3

Actions du Plan de mise en œuvre

3.1 Secteur bioalimentaire

3.2 Secteur construction

3.3 Secteur manufacturier

3.3.1 Produits textiles

3.3.2 Produits électroniques et électroménagers

3.4 Secteur mines

3.5 Secteur énergie

3.1 – Secteur bioalimentaire

Tableau 1 : Ministères et organismes responsables d’actions par objectif et par mesure pour le secteur bioalimentaire.

OBJECTIF 1 – Améliorer la circularité en amont de la chaîne de valeur bioalimentaire

1.1. Intégrer des stratégies de circularité dans le système agricole en amont de la chaîne de valeur bioalimentaire.



1.2. Concevoir des modèles d'affaires permettant les échanges et la mutualisation des ressources.



OBJECTIF 2 – Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire

2.1. Optimiser les opérations pour limiter les pertes d'aliments déclassés ou excédentaires.



2.2. Exemplarité de l'État : Accroître l'engagement des acteurs institutionnels à réduire le gaspillage alimentaire.



OBJECTIF 3 – Favoriser la circularisation des emballages alimentaires

3.1. Soutenir les initiatives permettant le déploiement de contenants et d'emballages réutilisables et écoconçus dans le secteur alimentaire.



3.2. Bonifier les dispositions encadrant les emballages de plastique pour mieux les circulariser.



OBJECTIF 4 – Recourir à l'économie circulaire comme levier de lutte contre l'insécurité alimentaire

4.1. Favoriser les chaînes d'approvisionnement basées sur des circuits courts dans les déserts alimentaires.



4.2. Améliorer les mécanismes de redistribution, de don et de revente des produits alimentaires non commercialisables.



OBJECTIF 5 – Optimiser la gestion de la ressource eau

5.1. Bonifier les connaissances sur l'application de l'économie circulaire à la ressource eau.



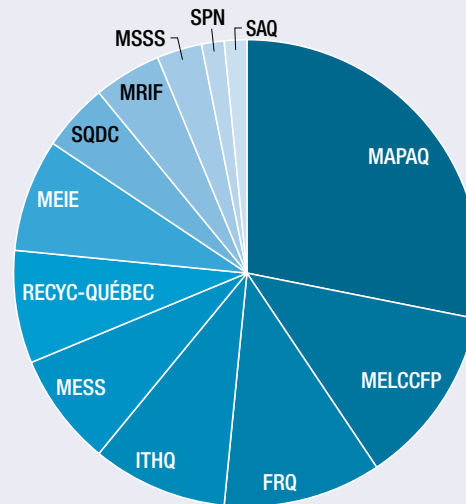
5.2. Circulariser la gestion des eaux usées des procédés agricoles et industriels.



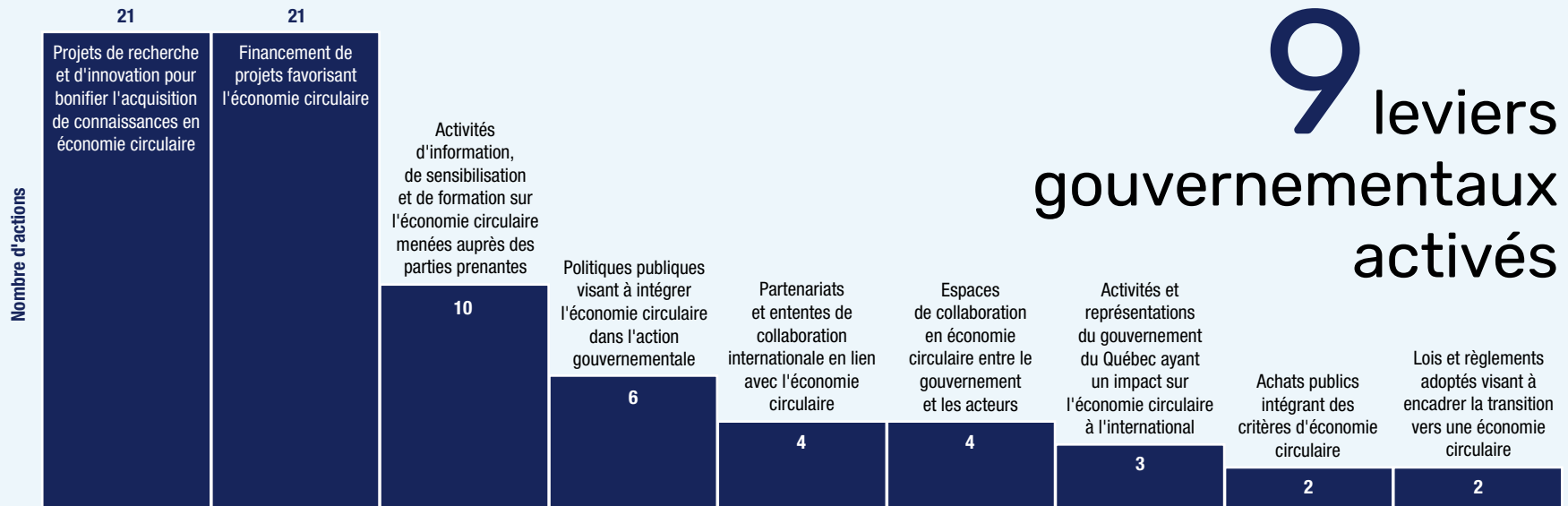
64

actions totales
portées par
12 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier
152 010 049 \$



14
clientèles
visées

Grand public (consommateurs)
Entreprises d'économie sociale
Ministères et organismes
Médias
Grand public (travailleurs)
Comités sectoriels de main-d'œuvre
Entreprises et leurs regroupements
Réseaux
Organismes environnementaux
Syndicats
Établissements de recherche
Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États
Villes, municipalités et MRC
OBNL

15 ODD activés



10 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

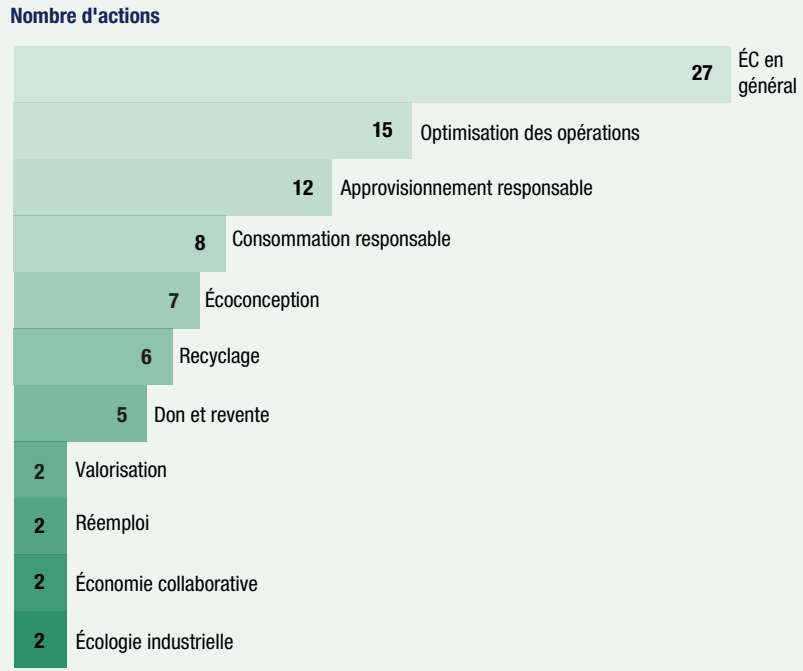


Tableau 2 : Actions des ministères et organismes pour le secteur bioalimentaire.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
1	Financement de projets individuels de circularité dans le système agricole à travers le programme Prime-Vert	Entreprises et leurs regroupements	1.1	MAPAQ	—	2023-2026	Selon les projets déposés et acceptés	
2	Financement de projets pour la diffusion de stratégies de circularité dans la gestion des matières résiduelles agricoles à travers le programme Prime-Vert	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, établissements de recherche, OBNL, villes, municipalités et MRC	1.1	MAPAQ	—	2023-2026	Selon les projets déposés et acceptés	
3	Appui financier aux projets d'investissement menés par les Éleveurs de porcs du Québec visant l'amélioration de la gestion des animaux morts à la ferme	Entreprises et leurs regroupements	1.1	MAPAQ	—	2022-2025	2 500 000 \$	
4	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique pour l'optimisation de la gestion des matières résiduelles agricoles à travers le programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	1.1	MAPAQ	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
5	Financement de projets en bioalimentaire du Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ) intégrant des critères d'économie circulaire	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche	1.1	MEIE	—	2024-2027	Selon les projets déposés et acceptés	
6	Financement pour l'implantation du Centre d'innovation en agrosociétés et en agritechnologies de L'Assomption spécialisé en technologies agricoles et en bioproduits végétaux	OBNL	1.1	MEIE	—	2024-2027	41 693 250 \$	

2. Les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines sommes visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent appuyer des initiatives qui concourent de manière générale à l'une des mesures de la FREC, sans que l'économie circulaire ne soit précisée à proprement parler.

« S. O. » : Action non associée à un financement.

« Selon les projets déposés et acceptés » : Les sommes peuvent varier selon le nombre et l'admissibilité des projets déposés par les clientèles visées par l'enveloppe réservée.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
7	Financement de projets dans le cadre du Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR)	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, villes, municipalités et MRC	1.1, 19.4, 22.1	MEIE	—	2024-2029	Selon le Plan de mise en œuvre 2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030	
8	Priorisation de l'utilisation de la valeur fertilisante réelle des déjections animales lors de l'épandage à travers un nouveau cadre réglementaire pour le secteur agricole	Entreprises et leurs regroupements	1.1	MELCCFP	MAMH, MAPAQ, FADQ, CPTAQ, FFQ, RECYC-QUÉBEC, RMAAQ, INSPQ	2022-2026	100 000 \$	
9	Prise en compte des notions d'économie circulaire dans les travaux du nouveau cadre réglementaire par le comité économique tripartite MELCCFP-MAPAQ-FADQ.	Ministères et organismes	1.1	MELCCFP	MAPAQ, FADQ	2024-2026	S. O.	
10	Soutien financier à des initiatives collectives permettant la mutualisation des ressources pour les producteurs et productrices agricoles à travers les programmes ministériels existants	Entreprises et leurs regroupements	1.2	MAPAQ	—	s. d.-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
11	Diffusion d'informations pour favoriser l'élaboration de modèles de mutualisation en agriculture	Réseaux (éducation et enseignement supérieur), entreprises et leurs regroupements	1.2	MAPAQ	—	2025-2028	S. O.	
12	Mise en œuvre du Programme de recherche en partenariat - Agriculture durable : le volet I implique la mise en place du Réseau québécois de recherche en agriculture durable (RQRAD) et le volet II implique la réalisation d'un appel de projets	Établissements de recherche	1.1, 5.1	FRQ	MAPAQ	2021-2027	28 500 000 \$	
13	Versement d'une subvention d'infrastructure à l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) à travers le programme Regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies	Établissements de recherche	2.1	FRQ	—	2025-2030	3 000 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
14	Soutien financier d'un pôle de recherche et d'innovation bioalimentaire à travers deux volets de financement : 1. Infrastructure humaine; 2. Programmation de recherche non traditionnelle des chantiers de recherche	Établissements de recherche	1.1, 2.1	FRQ	—	2022-2026	3 000 000 \$	
15	Participation au Laboratoire d'accélération en économie circulaire - Systèmes alimentaires créé par le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) et La Transformerie	Ministères et organismes, établissements de recherche, entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC, entre autres	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.2	RECYC-QUÉBEC, MELCCFP, MAPAQ	—	2024-2026	S. O.	
16	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique encourageant la valorisation des coproduits issus des activités de transformation alimentaire et la mise en place d'initiatives visant à réduire le gaspillage et les pertes alimentaires dans le cadre du programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	2.1	MAPAQ	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
17	Appui aux activités du Consortium de recherche et d'innovation sur la transformation alimentaire (RITA)	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche	2.1	MAPAQ	—	2022-2027	Selon la convention signée avec le Consortium	
18	Entente visant le secteur bioalimentaire via le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) dans le cadre de l'Offensive de transformation numérique	Entreprises à but lucratif, entreprises d'économie sociale, OBNL	2.1	MEIE	—	2022-2025	2 640 000 \$	
19	Déploiement d'un programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions	Entreprises et leurs regroupements, réseaux (éducation, enseignement supérieur et santé)	2.1, 2.2	MELCCFP	RECYC-QUÉBEC	2021-2028	0 \$	
20	Sensibilisation et formation des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) sur l'économie circulaire au Québec et sur leur rôle potentiel dans son déploiement	Comités sectoriels de main-d'œuvre	2.1, 9.1, 11.1, 15.2, 16.1, 20.4	MESS	MELCCFP, MAPAQ, CPMT	2024-2025	S. O.	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
21	Participation au comité technique sur la nouvelle norme ISO/CD 20001 portant sur le gaspillage alimentaire	Entreprises et leurs regroupements	2.1	RECYC-QUÉBEC	—	2024-2026	S. 0.	
22	Réalisation d'un projet de recherche sur la quantification et la catégorisation du gaspillage alimentaire, sur les stratégies de réduction du gaspillage alimentaire et sur l'écocoefficience de ces stratégies, en collaboration avec le GastronomiQc Lab	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche	2.2	ITHQ	—	2023-2027	S. 0.	
23	Offre de formation virtuelle gratuite sur la réduction du gaspillage alimentaire destinée aux manipulateurs des institutions publiques	Entreprises et leurs regroupements	2.2	ITHQ	MAPAQ	2023-2025	50 000 \$	
24	Offre de rencontres d'orientation avec les institutions pour identifier leurs priorités d'intervention en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire	Réseaux (éducation, enseignement supérieur et santé)	2.2	ITHQ	MAPAQ	2024-2026	S. 0.	
25	Partage des résultats de recherche sur le gaspillage alimentaire et échange de connaissances par la participation à des événements scientifiques ou destinés à l'industrie au Québec et à l'international	Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	2.2	ITHQ	—	2019-2027	S. 0.	
26	Coordination d'une redistribution interne des surplus alimentaires liés aux activités institutionnelles pour en éviter le gaspillage	Ministères et organismes	2.2	ITHQ	—	2022-2027	S. 0.	
27	Mise en place d'un système de revente à moindre coût des surplus alimentaires produits lors des classes de cuisine aux étudiants et employés de l'institution	Ministères et organismes	2.2	ITHQ	—	2025-2028	S. 0.	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
28	Accompagnement d'institutions des réseaux de la santé et de l'éducation par une firme spécialisée pour les soutenir dans la transition vers une gestion des matières résiduelles plus durable et conforme aux nouvelles exigences réglementaires en gestion des matières organiques	Réseaux (éducation, enseignement supérieur et santé)	2.2	MELCCFP	MEQ	2024-2027	1 000 000 \$	
29	Collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour promouvoir à l'international les actions du Québec en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	2.2	MRIF	MAPAQ, RECYC-QUÉBEC	2024-2028	S. 0.	
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	—	2024-2028	S. 0.	
31	Soutien à la Tablee des Chefs pour la valorisation des surplus alimentaires et l'amélioration des connaissances et des compétences culinaires des jeunes	Réseaux (éducation, enseignement supérieur et santé), entreprises d'économie sociale	2.1, 2.2, 4.2	MAPAQ	MSSS, SAJ, RECYC-QUÉBEC, MESS	2024-2029	8 000 000 \$	
32	Financement de projets en faveur de l'économie circulaire dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales à travers les programmes financiers ministériels existants	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 5.2	MAPAQ	—	2023-2026	Selon les projets déposés et acceptés	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
33	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique ayant le potentiel de stimuler l'offre québécoise de produits de la bioéconomie issus de plantes pérennes, comme les emballages, dans le cadre du programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	3.1	MAPAQ	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
34	Soutien aux entreprises bioalimentaires et de fabrication de boissons dans l'écoconception de leurs emballages et de leurs contenants à travers le programme Écoemballage+	Entreprises et leurs regroupements	3.1	MAPAQ	FAQDD	2023-2026	Selon la convention signée	
35	Diffusion de ressources informatives et d'outils pour encourager l'action en matière de réduction des produits à usage unique	Entreprises et leurs regroupements, grand public (consommateurs)	3.1	RECYC-QUÉBEC	—	2024-2026	65 000 \$	
36	Collaboration renouvelée avec le Gala des Grands Prix Dux concernant la reconnaissance des efforts et du leadership en matière d'écoconception des emballages et d'écoemballage	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL, organismes environnementaux, réseaux (éducation, enseignement supérieur et santé)	3.1	RECYC-QUÉBEC	MAPAQ	2024- s. d.	S. O.	
37	Accroissement de l'offre de produits alcooliques conditionnés dans des contenants écoresponsables dans nos réseaux de vente	Entreprises et leurs regroupements	3.1	SAQ	—	2023-2028	S. O.	
38	Récupération de 5 % des emballages dans les succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC) d'ici le 31 mars 2026	Grand public (consommateurs)	3.2	SQDC	—	2023-2026	~80 000 \$	
39	Intégration des critères d'écoresponsabilité dans 55 % des emballages de cannabis d'ici le 31 mars 2026	Entreprises et leurs regroupements	3.2	SQDC	—	2023-2026	S. O.	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
40	Appui à deux nouvelles démarches écoresponsables en lien avec les emballages de l'industrie du cannabis d'ici le 31 mars 2026	Entreprises et leurs regroupements	3.2	SQDC	—	2023-2026	~30 000 \$	
41	Appui aux initiatives de mise en marché de proximité répondant aux besoins des consommateurs, notamment à l'intérieur des déserts alimentaires, à travers les programmes ministériels existants, dont l'Initiative ministérielle Proximité	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC	4.1	MAPAQ	—	2024-2026	Selon les projets acceptés	
42	Soutien financier aux initiatives de jardins de solidarité	Grand public (consommateurs)	4.1	MESS	MAPAQ	2025-2029	4 600 000 \$	
43	Accompagnement des organismes communautaires et de leurs partenaires dans le développement d'une agriculture urbaine qui contribue à la sécurité alimentaire en partenariat avec le Laboratoire sur l'agriculture urbaine	Grand public (consommateurs), OBNL, entreprises d'économie sociale	4.1	MESS	—	2025-2029	1 400 000 \$	
44	Bonification du soutien financier à des initiatives porteuses en matière de sécurité alimentaire à travers le Fonds québécois d'initiatives sociales	OBNL, entreprises d'économie sociale	4.1	MESS	—	2024-2029	4 000 000 \$	
45	Mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire en milieu nordique prévoyant notamment la mise en place de serres communautaires	Villes, municipalités et MRC, OBNL, entreprises d'économie sociale	4.1	SPN	—	2024-2028	3 000 000 \$	
46	Présentation à la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA) sur l'économie circulaire comme levier de lutte contre l'insécurité alimentaire	Ministères et organismes, entreprises d'économie sociale, OBNL	4.1, 4.2	MSSS	MELCCFP, MAPAQ	2024-2027	S. O.	
47	Financement de projets visant les infrastructures d'entreposage du réseau des Banques alimentaires du Québec	OBNL, entreprises d'économie sociale	4.2	MAPAQ	—	2022-2027	26 000 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	—	2025-2026	S. 0.	
49	Mise en place d'un Comité de coordination interministériel en matière de sécurité alimentaire (CCISMA)	Ministères et organismes	4.2	MESS	MSSS, MAPAQ, MEQ, MEIE, MELCCFP, MFA, MAMH	2024-2029	S. 0.	
50	Mise à jour du cadre de référence pour une alimentation saine et durable à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux	Réseaux (santé)	2.2	MSSS	—	2023-2025	S. 0.	
51	Versement d'une subvention d'infrastructure au Centre québécois de recherche sur la gestion de l'eau (CentrEau) à travers le programme Regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies	Établissements de recherche	5.1	FRQ	—	2023-2028	3 000 000 \$	
52	Soutien à un programme de collaboration de recherche CNRST-FRQ Québec-Maroc dont un des thèmes porte sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion de l'eau	Établissements de recherche	5.1	FRQ	—	2024-2027	225 000 \$ par projet	 
53	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique ayant le potentiel d'optimiser la gestion de l'eau en milieu agricole à travers le programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	5.1	MAPAQ	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
54	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique ayant le potentiel d'optimiser la gestion de l'eau dans le milieu de la transformation alimentaire à travers le programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	5.1	MAPAQ	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
55	Réalisation d'un projet de recherche sur l'identification et la quantification des services écohydrologiques des agrosystèmes en partenariat avec l'Université Laval et l'Association des producteurs de canneberges du Québec	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche, ministères et organismes	5.1	MELCCFP	—	2023-2027	151 799 \$	
56	Réalisation de projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines et de surface (PACES) pour mieux comprendre la disponibilité de la ressource eau dans le cadre du Plan national de l'eau	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche, grand public (consommateurs), ministères et organismes, organismes environnementaux, villes, municipalités et MRC	5.1	MELCCFP	—	2023-2028	10 300 000 \$	
57	Financement du centre collégial de transfert de technologie (CTEAU) spécialisé dans les technologies de l'eau pour le développement et l'optimisation d'une filière de traitement des eaux rejetées par les usines de transformation de produits marins	Établissements de recherche	5.1, 5.2	MEIE	—	2024-2027	Selon les projets déposés et acceptés	
58	Financement de projets individuels pour la gestion des eaux usées agricoles à travers le programme Prime-Vert	Entreprises et leurs regroupements	5.2	MAPAQ	—	2023-2026	Selon les projets déposés et acceptés	
59	Soutien à un programme de collaboration de recherche FRQ-ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien (MESRS) dont une des thématiques de l'appel à projets porte sur l'économie circulaire	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2023-2026	675 000 \$	 

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ²	Leviers
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2021-2026	5 000 000 \$	
61	Engagement envers le suivi de l'évolution des connaissances en économie circulaire et la modification, si nécessaire, des priorités lors de la révision de celles-ci en vue des prochains appels à projets des programmes Innovation bioalimentaire et Prime-Vert	Toutes les clientèles	1.1, 2.1, 3.1, 5.1, 5.2	MAPAQ	—	2023-2028	S. O.	
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP	2024-2026	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	—	2021-2026	3 000 000 \$	

3.2 – Secteur construction

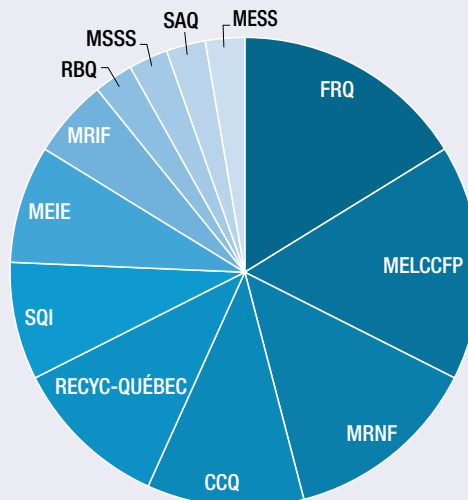
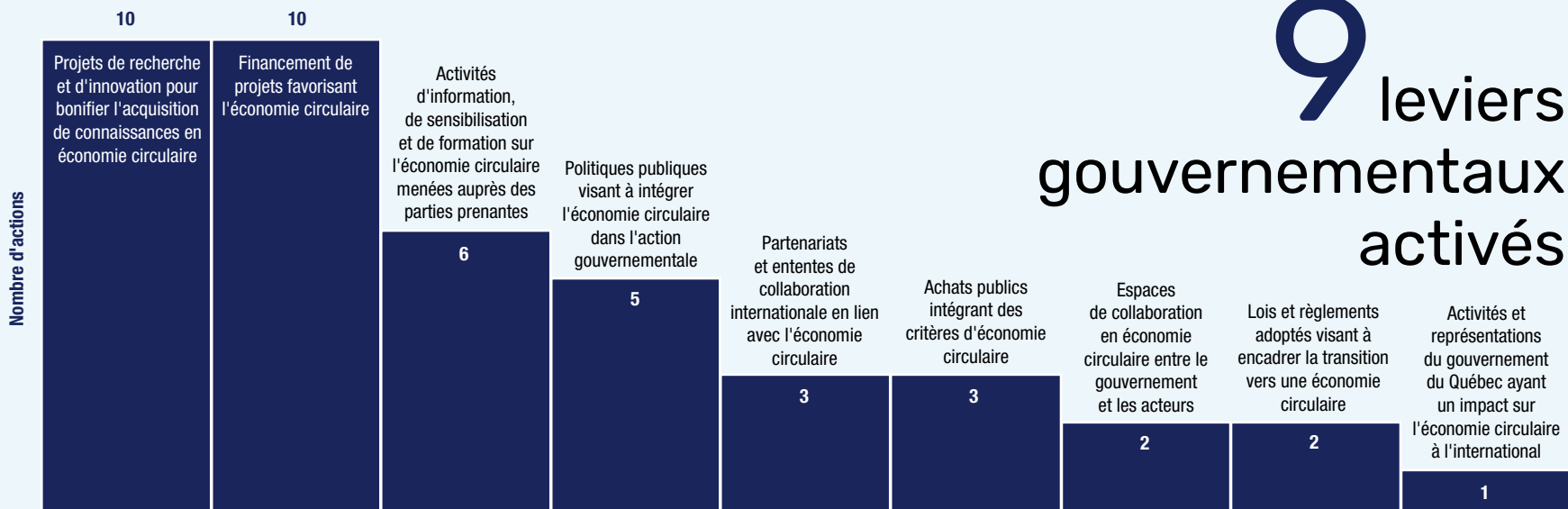
Tableau 3 : Ministères et organismes responsables d’actions par objectif et par mesure pour le secteur de la construction.

OBJECTIF 6 – Écoconcevoir les matériaux et les infrastructures	
6.1. Adapter le cadre juridique du secteur afin de faciliter l'écoconception des infrastructures.	MELCCFP, SQI
6.2. Développer et soutenir la recherche et l'innovation pour faciliter l'écoconception des matériaux et des infrastructures.	FRQ, MEIE, MRIF, MRNF, RECYC-QUÉBEC
6.3. Favoriser l'intégration de matériaux à faible empreinte carbone et résilients aux impacts des changements climatiques dans les infrastructures.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, MRNF
OBJECTIF 7 – Augmenter l'intégration des principes d'économie circulaire dans la planification des chantiers	
7.1. Outiller, notamment par de la formation, les donneurs d'ordres en vue de l'intégration de l'économie circulaire en amont des projets de construction, de rénovation et de démolition.	CCQ, FRQ, MEIE, MELCCFP, RBQ, RECYC-QUÉBEC, SPN, SQI
OBJECTIF 8 – Prolonger la durée de vie des matériaux et des infrastructures	
8.1. Financer les initiatives permettant de prolonger la durée de vie des matériaux et des infrastructures.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 9 – Favoriser les pratiques de récupération et de mise en valeur des résidus CRD	
9.1. Former les parties prenantes à la déconstruction des infrastructures.	CCQ, CPMT, FRQ, MEIE, MELCCFP, MESS, RECYC-QUÉBEC, SAQ
9.2. Soutenir les filières permettant le tri et la récupération des matériaux.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
9.3. Soutenir les marchés permettant la commercialisation des produits de construction issus du reconditionnement et de la réutilisation (y compris les produits issus de la déconstruction).	MEIE, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC

37

actions totales
portées par12 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O

Potentiel financier
95 224 300 \$

11
clientèles
visées

Villes, municipalités et MRC
Établissements de recherche
Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États
Entreprises et leurs regroupements
Ministères et organismes

Syndicats
Réseaux
Entreprises d'économie sociale
Comités sectoriels de main-d'œuvre
Grand public (travailleurs)
OBNL

14 ODD activés



8 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

Nombre d'actions

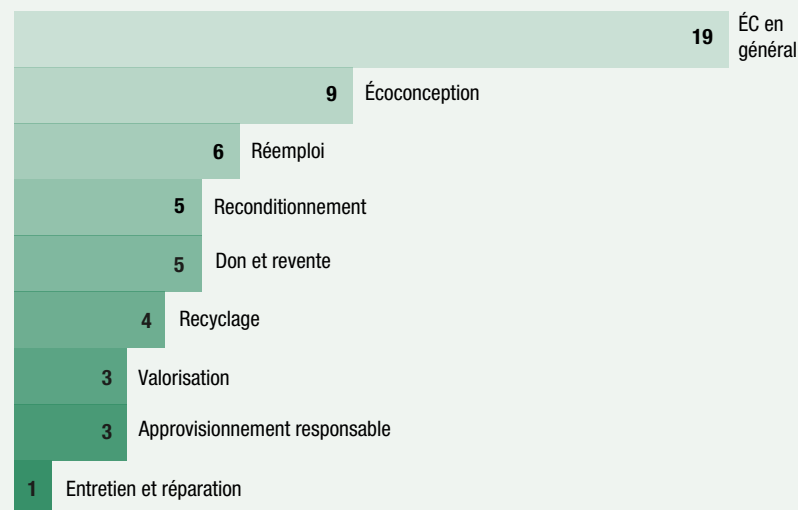


Tableau 4 : Actions des ministères et organismes pour le secteur de la construction.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ³	Leviers
20	Sensibilisation et formation des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) sur l'économie circulaire au Québec et sur leur rôle potentiel dans son déploiement	Comités sectoriels de main-d'œuvre	2.1, 9.1, 11.1, 15.2, 16.1, 20.4	MESS	MELCCFP, MAPAQ, CPMT	2024-2025	S. O.	
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	—	2024-2028	S. O.	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	—	2025-2026	S. O.	
59	Soutien à un programme de collaboration de recherche FRQ-ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien (MESRS) dont une des thématiques de l'appel à projets porte sur l'économie circulaire	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2023-2026	675 000 \$	

3. Les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines sommes visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent appuyer des initiatives qui concourent de manière générale à l'une des mesures de la FREC, sans que l'économie circulaire ne soit précisée à proprement parler.

« S. O. » : Action non associée à un financement.

« Selon les projets déposés et acceptés » : Les sommes peuvent varier selon le nombre et l'admissibilité des projets déposés par les clientèles visées par l'enveloppe réservée.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ³	Leviers
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2021-2026	5 000 000 \$	
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP	2024-2026	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	—	2021-2026	3 000 000 \$	
65	Cartographie des catégories d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales pour la réalisation d'un état des lieux de la consommation au gouvernement du Québec et de ses impacts environnementaux et sociaux	Ministères et organismes	6.3, 7.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 11.1, 14.2	MELCCFP	SCT	2025-2027	350 000 \$	 
66	Soutien aux projets visant l'optimisation de la gestion des matières résiduelles en milieu nordique par la réduction à la source des matières résiduelles, la mise en place d'infrastructures d'entreposage, le démantèlement des matières entreposées et la recherche de débouchés pour les résidus	Villes, municipalités et MRC	9.1, 9.2, 9.3, 17.1, 17.2, 17.3, 18.1	RECYC-QUÉBEC	SPN	2024-2028	RECYC-QUÉBEC : 10 000 000 \$ SPN : 10 000 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ³	Leviers
67	Application d'un ensemble de meilleures pratiques environnementales dans la conception, la construction et l'exploitation des immeubles	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	6.1	SQI	—	2023-2028	S. 0.	
68	Adoption de documents-cadres sur les analyses de cycle de vie et réalisation de 10 projets pilotes pour décarboner les projets de construction et rénovation majeurs des bâtiments de la Société québécoise des infrastructures (SQI)	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	6.1	SQI	MELCCFP	2023-2028	S. 0.	
69	Soutien au Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD), axe 1 : Évaluation, conception et intégration et axe 2 : Approches systémiques et accélérateurs, à travers le programme Regroupements stratégiques	Établissements de recherche	6.2	FRQ	—	2020-2026	4 200 000 \$	
70	Soutien au Centre de recherche sur les infrastructures en béton (CRIB), axe 1 : Matériaux innovants pour la conception de bétons performants, écoresponsables et durables, à travers le programme Regroupements stratégiques	Établissements de recherche	6.2	FRQ	—	2020-2026	3 360 000 \$	
71	Soutien aux travaux d'AdapT, l'Institut de recherche sur les infrastructures résilientes et circulaires	Établissements de recherche	6.2	FRQ	—	2023-2030	3 500 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ³	Leviers
72	Versement de subventions aux projets dans le cadre des mesures 5.1 « Soutenir des initiatives de recherche et développement des universités québécoises et des centres de recherche » et 5.2 « Soutenir la recherche appliquée et le transfert technologique sur les produits de construction biosourcés en bois » du Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction	Établissements de recherche	6.2	MRNF	—	2023-2029	3 278 300 \$	
73	Financement, par le biais du programme national de recherche collaborative (PNRC) de FPInnovations, de projets de recherche importants dans les domaines des produits du bois, de la construction en bois, des opérations forestières, des pâtes et papiers et des bioproduits	Entreprises et leurs regroupements	6.2	MRNF	—	2024-2029	5 000 000 \$	
74	Admission de mesures de développement durable aux volets 4a « Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques » et 4b « Soutien au financement d'infrastructures d'innovation privée » du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO)	Réseaux (éducation, enseignement supérieur et santé), OBNL, établissements de recherche	6.2, 6.3	MEIE	—	2025-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
75	Mise en œuvre du Programme d'innovation en construction bois (PICB)	Entreprises et leurs regroupements	6.2, 6.3	MRNF	MELCCFP	2021-2027	37 576 000 \$	
76	Financement du projet de bonification de Gestimat pour mieux supporter l'évaluation de la performance carbone des bâtiments	Ministères et organismes	6.2, 6.3	MRNF	—	2023-2026	1 400 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ³	Leviers
77	Financement du projet sur la performance carbone des bâtiments financés par le gouvernement du Québec et l'identification de seuils maximaux d'émissions de gaz à effet de serre	Ministères et organismes	6.2, 6.3	MRNF	—	2022-2025	950 000 \$	
78	Entente de partenariat avec Synergie Québec pour dynamiser et étendre les actions de la communauté des symbioses industrielles et territoriales à travers la province et moderniser sa plateforme de gestion de données	Villes, municipalités et MRC, entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale	6.2, 7.1, 9.3, 20.3, 21.2	RECYC-QUÉBEC	—	2024-2027	750 000 \$	
79	Révision des outils d'encadrement de la valorisation des matières granulaires résiduelles par des ajustements aux critères de qualité pour proposer de nouveaux usages pour ces matières	Entreprises et leurs regroupements, ministères et organismes, villes, municipalités et MRC	6.1, 6.3, 9.2	MELCCFP	MTMD, Hydro-Québec	2025-2026	S. 0.	
80	Identification et création d'un répertoire de formations intégrant des critères de développement durable, dont des critères relatifs à l'économie circulaire	Grand public (travailleurs)	7.1	CCQ	—	2025-2028	S. 0.	
81	Accompagnement des parties prenantes par une offre de formations portant sur l'intégration du développement durable, dont la circularité, dans les pratiques de l'industrie	Comités sectoriels de main-d'œuvre, ministères et organismes, syndicats, grand public (travailleurs), entreprises et leurs regroupements	7.1	CCQ	—	2025-2028	S. 0.	
82	Mise à disposition d'une offre de formation continue pour les entrepreneurs portant sur l'intégration de l'économie circulaire en amont des projets de construction, de rénovation et de démolition	Entreprises et leurs regroupements	7.1	RBQ	—	s. d.-2028	S. 0.	
83	Intégration de clauses standards dans les devis d'appels d'offres pour détourner de l'enfouissement une plus grande proportion des résidus de CRD générés par les chantiers de construction, de rénovation et de démolition	Villes, municipalités et MRC, entreprises et leurs regroupements, ministères et organismes	7.1	RECYC-QUÉBEC	SQI, SCT, MCE	2025-2026	10 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ³	Leviers
84	Soutien aux initiatives en économie circulaire à travers la collaboration avec trois organismes locaux pour accompagner les PME du territoire nordique, en mettant l'accent sur la déconstruction et le réemploi	Entreprises et leurs regroupements	7.1	SPN	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2024-2028	2 400 000 \$	
85	Élaboration de lignes directrices et réalisation de trois projets pilotes pour réduire la quantité de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) éliminés dans les sites d'enfouissement	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	7.1	SQI	RECYC-QUÉBEC	2023-2028	S. 0.	
86	Sensibilisation des organismes aux avantages du processus de conception intégrée (PCI) et du « building information modeling » (BIM) dès la phase de planification des projets dans le cadre des volet 4a « Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques » et 4b « Soutien au financement d'infrastructures d'innovation privée du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation » (PSO)	Réseaux (éducation, enseignement supérieur et santé), OBNL, établissements de recherche	7.1, 8.1	MEIE	—	2025-2028	S. 0.	
87	Réalisation d'un projet pilote de démantèlement et récupération des matériaux de construction lors de la déconstruction ou de la rénovation de bâtiments de l'État	Ministères et organismes, villes, municipalités et MRC, entreprises et leurs regroupements	7.1, 9.2	MELCCFP	SQI	2025-2028	200 000 \$	
88	Offre des formations Fiers et compétents adaptées aux besoins des parties prenantes en matière de développement durable	Grand public (travailleurs)	9.1	CCQ	—	2025-2028	S. 0.	
89	Création d'espaces de collaboration avec les sous-comités professionnels pour mieux intégrer les pratiques liées au développement durable et à l'économie circulaire	Entreprises et leurs regroupements	9.1	CCQ	—	2025-2028	S. 0.	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ³	Leviers
90	Amélioration de la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation de nos bâtiments	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	9.1	SAQ	–	2023-2028	S. 0.	
91	Mise en place d'une entente sectorielle de développement (ESD) de l'économie circulaire pour la région des Laurentides portée par Synergie Économique Laurentides	Villes, municipalités et MRC, OBNL, entreprises et leurs regroupements	9.1, 9.2, 9.3	MEIE	MAMH	2023-2025	MEIE : 600 000 \$ MAMH : 75 000 \$	
92	Allègement touchant les exigences et autorisations nécessaires pour la valorisation des matériaux de construction, de rénovation et de démolition non assimilés à des matières dangereuses au sens du Règlement sur les matières dangereuses	Entreprises et leurs regroupements	9.2	MELCCFP	–	2023-s. d.	S. 0.	
93	Appui financier au projet « Électrifier la société : pour des collectivités décarbonées et résilientes » du programme de recherche Volt-age affilié à l'Université Concordia	Établissements de recherche	6.2, 6.3, 19.2, 19.3, 22.1	FRQ	–	2024-2031	2 900 000 \$	

3.3 – Secteur manufacturier

3.3.1 – Produits textiles

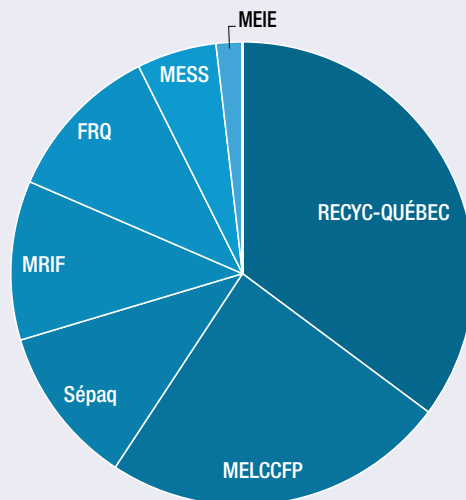
Tableau 5 : Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur manufacturier – produits textiles.

OBJECTIF 10 – Réduire la surconsommation de produits textiles	
10.1. Outiller les ICI pour la réduction de la surconsommation des produits textiles.	
10.2. Propulser l'approvisionnement de proximité des produits textiles par les ICI.	
OBJECTIF 11 – Diminuer les impacts environnementaux en amont de la filière textile	
11.1. Soutenir la fabrication de produits textiles écoconçus au Québec.	
11.2. Former les manufacturiers du secteur des produits textiles à l'écoconception.	
OBJECTIF 12 – Favoriser la récupération et la mise en valeur des résidus textiles post-consommation	
12.1. Bonifier les infrastructures de collecte et de tri régionales des textiles.	
12.2. Soutenir la recherche et l'innovation pour la détermination de débouchés pour les textiles post-consommation.	
12.3. Investir dans la bonification des méthodes de recyclage et de transformation des matières textiles.	
OBJECTIF 13 – Recourir à l'économie sociale comme levier d'économie circulaire dans le secteur textile	
13.1. Étudier les impacts socioéconomiques de la circularisation du secteur des textiles.	
13.2. Soutenir les filières permettant d'allonger la durée de vie des textiles à faible coût (réparation, don, revente, location).	

18

actions totales
portées par
7 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier
11 725 070 \$

Nombre d'actions



8
clientèles
visées

Grand public (consommateurs)
Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États

Entreprises et leurs regroupements Ministères et organismes

Comités sectoriels de main-d'œuvre

Villes, municipalités et MRC
Entreprises d'économie sociale
Établissements de recherche

7 ODD
activés



7 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

Nombre d'actions	
8	ÉC en général
3	Approvisionnement responsable
3	Réemploi
2	Recyclage
2	Écologie industrielle
1	Valorisation
1	Consommation responsable
1	Don et revente

Tableau 6 : Actions des ministères et organismes pour le secteur manufacturier – produits textiles.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁴	Leviers
20	Sensibilisation et formation des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) sur l'économie circulaire au Québec et sur leur rôle potentiel dans son déploiement	Comités sectoriels de main-d'œuvre	2.1, 9.1, 11.1, 15.2, 16.1, 20.4	MESS	MELCCFP, MAPAQ, CPMT	2024-2025	S. O.	
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	—	2024-2028	S. O.	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	MELCCFP	2025-2026	S. O.	
59	Soutien à un programme de collaboration de recherche FRQ-ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien (MESRS) dont une thématique de l'appel à projets porte sur l'économie circulaire	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2023-2026	675 000 \$	

4. Les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines sommes visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent appuyer des initiatives qui concourent de manière générale à l'une des mesures de la FREC, sans que l'économie circulaire ne soit précisée à proprement parler.

« S. O. » : Action non associée à un financement.

« Selon les projets déposés et acceptés » : Les sommes peuvent varier selon le nombre et l'admissibilité des projets déposés par les clientèles visées par l'enveloppe réservée.

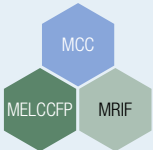
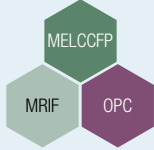
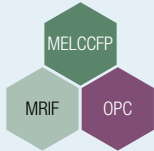
No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁴	Leviers
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	–	2021-2026	5 000 000 \$	
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP	2024-2026	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	–	2021-2026	3 000 000 \$	
65	Cartographie des catégories d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales pour la réalisation d'un état des lieux de la consommation au gouvernement du Québec et de ses impacts environnementaux et sociaux	Ministères et organismes	6.3, 7.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 11.1, 14.2	MELCCFP	SCT	2025-2027	350 000 \$	
94	Identification de gisements ICI à « gain rapide » pour la réduction à la source et la mise en valeur des résidus textiles	Entreprises et leurs regroupements	10.1, 13.2	RECYC-QUÉBEC	–	2025-2027	À venir	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁴	Leviers
95	Financement et participation au développement d'une plateforme permettant la revente d'articles invendus entre détaillants québécois en partenariat avec le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)	Entreprises et leurs regroupements	10.2, 13.2	RECYC-QUÉBEC	–	2024-2027	300 000 \$	
96	Participation au Laboratoire d'accélération en économie circulaire – Textile, coordonné par le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC)	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes	10.1, 10.2, 11.1, 11.2, 12.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC, MEIE	–	2024-2027	S. 0.	
97	Réflexion sur la situation cible souhaitée au Québec pour le recyclage et la transformation des matières résiduelles textiles	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes	12.3	RECYC-QUÉBEC	–	2024-2027	S. 0.	
98	Réalisation d'une étude de quantification des impacts environnementaux, sociaux et économiques du secteur du réemploi au Québec	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes, grand public (consommateurs)	13.1	RECYC-QUÉBEC	–	2024-2025	175 000 \$	
99	Mise en œuvre d'un projet d'économie circulaire dans le cadre du remplacement des toiles des unités de prêts-à-camper par le recours à l'écologie industrielle	Ministères et organismes, entreprises d'économie sociale	12.2, 12.3	Sépaq	–	2023-2028	S. 0.	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁴	Leviers
100	Entente d'approvisionnement pour de nouveaux uniformes respectant des critères d'écoconception pour les employés de la Sépaq	Ministères et organismes, Entreprises et leurs regroupements	11.1	Sépaq	–	2024-2028	~2 000 000 \$	
101	Versement d'une subvention à Protégez-Vous pour bonifier l'application Le Décodeur, qui évalue la fiabilité des certifications en vue de faciliter les choix des consommateurs	Grand public (consommateurs)	11.1, 15.3, 19.2	MELCCFP	–	2023-2026	200 000 \$	
102	Identification et diffusion de bonnes pratiques favorisant le réemploi des produits textiles à l'échelle municipale au Québec, en collaboration avec Équiterre	Entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes	12.1, 13.2	RECYC-QUÉBEC	–	2025-2026	25 070 \$	

3.3.2 – Produits électroniques et électroménagers

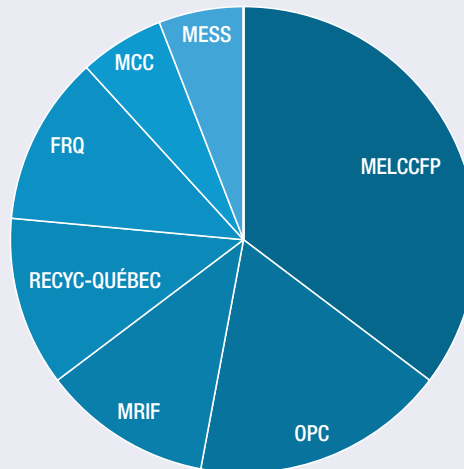
Tableau 7 : Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers.

OBJECTIF 14 – Accélérer l'adoption de modes de consommation circulaires, sobres et écoresponsables	
14.1. Sensibiliser les parties prenantes à la sobriété numérique.	
14.2. Intégrer des pratiques d'économie circulaire sur l'ensemble du cycle de vie du matériel informatique gouvernemental.	
14.3. Soutenir les initiatives favorisant l'économie de fonctionnalité pour les appareils électroniques et électroménagers.	
OBJECTIF 15 – Redynamiser le marché de la réparation au Québec	
15.1. Bonifier le cadre juridique en vigueur pour lutter contre la commercialisation de biens pouvant faire l'objet d'obsolescence programmée, ainsi qu'afin de favoriser la durabilité et la réparabilité des appareils électroniques et électroménagers.	
15.2. Déployer des mesures économiques, d'information, de sensibilisation et de formation facilitant l'accès à la réparation pour les consommateurs.	
15.3. Améliorer l'affichage environnemental pour favoriser la consommation responsable.	

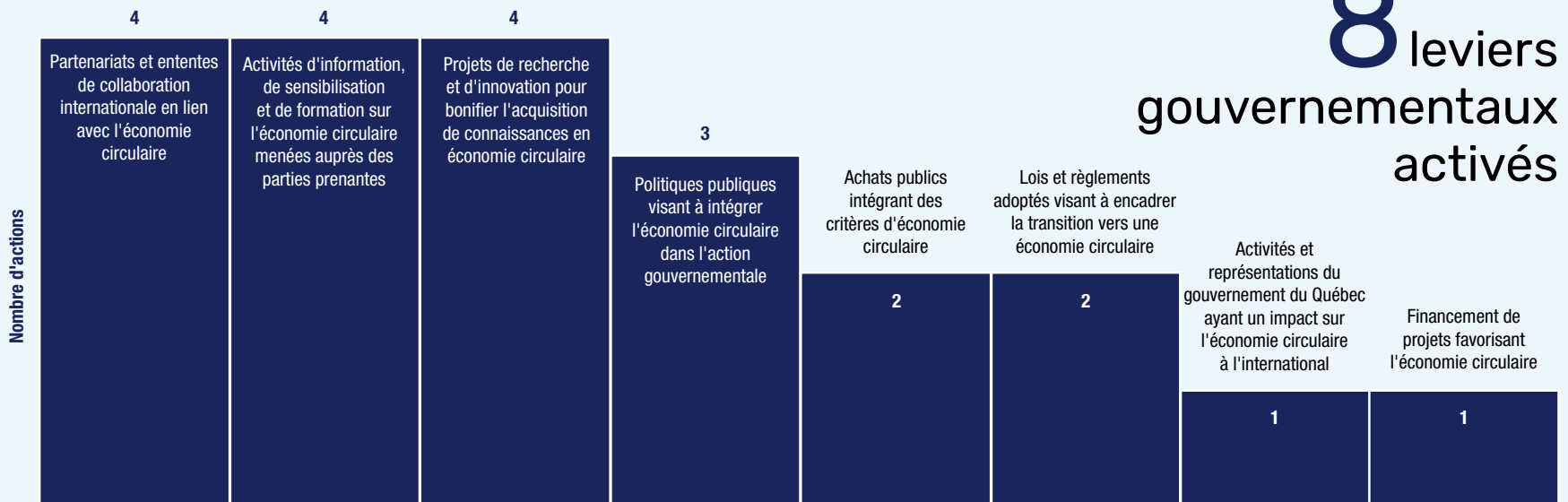
17

actions totales
portées par
7 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier
9 300 000 \$



7

clientèles visées

Comités sectoriels de main-d'œuvre

Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États

Entreprises et leurs regroupements

Médias

Ministères et organismes

Grand public (consommateurs)

Établissements de recherche



8 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

Nombre d'actions

8	ÉC en général
4	Consommation responsable
4	Approvisionnement responsable
3	Entretien et réparation
1	Valorisation
1	Recyclage
1	Réemploi
1	Écoconception
1	Optimisation des opérations

Tableau 8 : Actions des ministères et organismes pour le secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁵	Leviers
20	Sensibilisation et formation des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) sur l'économie circulaire au Québec et sur leur rôle potentiel dans son déploiement	Comités sectoriels de main-d'œuvre	2.1, 9.1, 11.1, 15.2, 16.1, 20.4	MESS	MELCCFP, MAPAQ, CPMT	2024-2025	S. O.	
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	–	2024-2028	S. O.	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	–	2025-2026	S. O.	
59	Soutien à un programme de collaboration de recherche FRQ-ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien (MESRS) dont une thématique de l'appel à projets porte sur l'économie circulaire	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	–	2023-2026	675 000 \$	

5. Les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines sommes visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent appuyer des initiatives qui concourent de manière générale à l'une des mesures de la FREC, sans que l'économie circulaire ne soit précisée à proprement parler.

« S. O. » : Action non associée à un financement.

« Selon les projets déposés et acceptés » : Les sommes peuvent varier selon le nombre et l'admissibilité des projets déposés par les clientèles visées par l'enveloppe réservée.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁵	Leviers
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	–	2021-2026	5 000 000 \$	
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP	2024-2026	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	–	2021-2026	3 000 000 \$	
65	Cartographie des catégories d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales pour la réalisation d'un état des lieux de la consommation au gouvernement du Québec et de ses impacts environnementaux et sociaux	Ministères et organismes	6.3, 7.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 11.1, 14.2	MELCCFP	SCT	2025-2027	350 000 \$	 
101	Versement d'une subvention à Protégez-Vous pour bonifier l'application Le Décodeur, qui évalue la fiabilité des certifications en vue de faciliter les choix des consommateurs	Grand public (consommateurs)	11.1, 15.3, 19.2	MELCCFP	–	2023-2026	200 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁵	Leviers
103	Collaboration France-Québec pour concevoir des actions communes visant la découvrabilité des contenus culturels francophones, l'intelligence artificielle et la sobriété numérique	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements, médias, grand public (consommateurs)	14.1	MCC	–	2024-2027	S. 0.	
104	Publication d'une feuille de route sur la transition numérique responsable prévoyant notamment la sensibilisation à l'impact environnemental et à la sobriété numérique	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements, grand public (consommateurs)	14.1	MELCCFP	–	2026-s. d.	S. 0.	
105	Accompagnement des organismes publics dans l'évaluation des impacts environnementaux de l'intelligence artificielle dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la Stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle dans la fonction publique en collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	Ministères et organismes	14.1	MELCCFP	MCN	2024-2026	S. 0.	
106	Travail réglementaire concernant la garantie de bon fonctionnement de certains biens neufs prévue par le projet de loi 21 de 2023	Grand public (consommateurs)	15.1	OPC	MELCCFP	2023-2026	S. 0.	
107	Travail réglementaire concernant des mesures relatives à la réparabilité des biens prévues par le projet de loi 21 de 2023	Ministères et organismes, entreprises d'économie sociale	12.2, 12.3	Sépaq	–	2023-2028	S. 0.	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁵	Leviers
108	Promotion de l'outil Le Décodeur conçu par Protégez-Vous pour outiller les consommateurs	Grand public (consommateurs)	15.3	OPC	MELCCFP	2024-2026	S. 0.	
109	Partenariat avec Protégez-Vous visant le prolongement de la durée de vie des produits par l'entretien et la réparation	Grand public (consommateurs)	15.2	RECYC-QUÉBEC	—	2025-2027	75 000 \$	

3.4 – Secteur mines

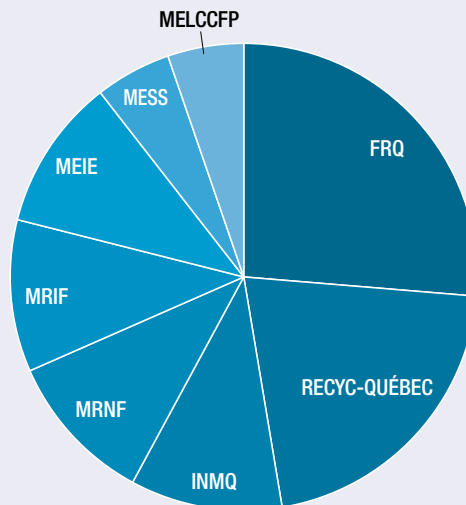
Tableau 9 : Ministères et organismes responsables d’actions par objectif et par mesure pour le secteur des mines.

OBJECTIF 16 – Démocratiser le modèle des mines écoresponsables	
16.1. Soutenir le développement de formations à la gestion écoresponsable pour les travailleuses et travailleurs du secteur minier.	
16.2. Financer les projets permettant de développer des modèles d'économie de fonctionnalité dans le secteur.	
OBJECTIF 17 – Augmenter l'exploitation des gisements hors sol	
17.1. Bonifier l'acquisition de connaissances sur les gisements issus des mines urbaines.	
17.2. Favoriser l'acquisition de connaissances sur l'économie circulaire appliquée aux filières des minéraux critiques et stratégiques.	
17.3. Financer les projets de recherche et d'innovation qui favorisent l'adoption des techniques permettant de récupérer de façon plus efficace et sécuritaire les métaux issus des produits électroniques et électroménagers.	
OBJECTIF 18 – Circulariser la gestion de fin de vie des sites miniers	
18.1. Allonger la durée de vie des passifs miniers résiduels en favorisant le don et la revente d'équipements résiduels.	

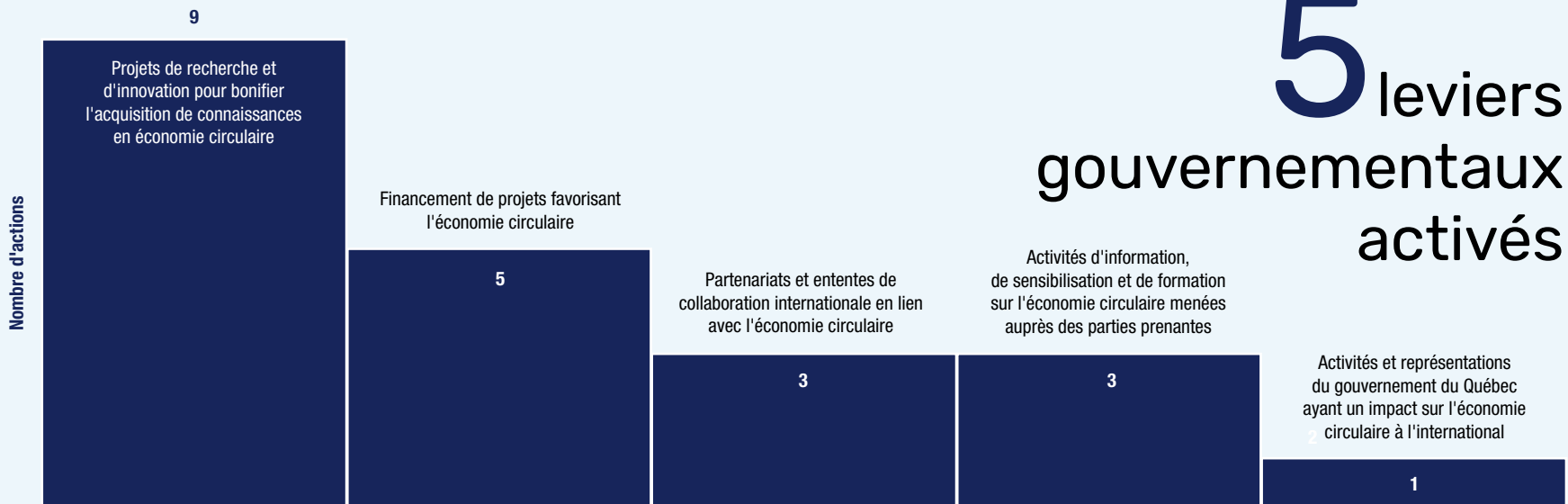
19

actions totales
portées par
8 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier
61 348 012 \$



14
clientèles
visées

OBNL
Grand public (consommateurs)
Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États
Grand public (travailleurs)
Ministères et organismes
Organismes environnementaux
Entreprises et leurs regroupements
Comités sectoriels de main-d'œuvre
Réseaux
Médias
Établissements de recherche
Syndicats
Entreprises d'économie sociale
Villes, municipalités et MRC

8 ODD activés



7 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

Nombre d'actions

14	ÉC en général
4	Recyclage
2	Valorisation
2	Réemploi
2	Optimisation des opérations
1	Économie de fonctionnalité
1	Reconditionnement
1	Écologie industrielle

Tableau 10 : Actions des ministères et organismes pour le secteur des mines.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁶	Leviers
20	Sensibilisation et formation des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) sur l'économie circulaire au Québec et sur leur rôle potentiel dans son déploiement	Comités sectoriels de main-d'œuvre	2.1, 9.1, 11.1, 15.2, 16.1, 20.4	MESS	MELCCFP, MAPAQ, CPMT	2024-2025	S. O.	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	MELCCFP	2025-2026	S. O.	
59	Soutien à un programme de collaboration de recherche FRQ-ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien (MESRS) dont une thématique de l'appel à projets porte sur l'économie circulaire	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2023-2026	675 000 \$	
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2021-2026	5 000 000 \$	
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP	2024-2026	S. O.	

6. Les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines sommes visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent appuyer des initiatives qui concourent de manière générale à l'une des mesures de la FREC, sans que l'économie circulaire ne soit précisée à proprement parler.

« S. O. » : Action non associée à un financement.

« Selon les projets déposés et acceptés » : Les sommes peuvent varier selon le nombre et l'admissibilité des projets déposés par les clientèles visées par l'enveloppe réservée.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁶	Leviers
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. 0.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	—	2021-2026	3 000 000 \$	
66	Soutien aux projets visant l'optimisation de la gestion des matières résiduelles en milieu nordique par la réduction à la source des matières résiduelles, la mise en place d'infrastructures d'entreposage, le démantèlement des matières entreposées et la recherche de débouchés pour les résidus	Villes, municipalités et MRC	9.1, 9.2, 9.3, 17.1, 17.2, 17.3, 18.1	RECYC-QUÉBEC	SPN	2024-2028	RECYC-QUÉBEC : 10 000 000 \$ SPN : 10 000 000 \$	
110	Promotion des formations dans le secteur minier qui intègrent des volets d'écoresponsabilité, y compris des pratiques circulaires	Établissements de recherche, réseaux (éducation et enseignement supérieur)	16.1	INMQ	MEQ	2025-2028	S. 0.	
111	Inclusion dans la veille informationnelle des mots-clés relatifs au développement durable, à l'économie circulaire ou à la gestion écoresponsable dans le secteur de la formation minière	Toutes les clientèles	16.1	INMQ	—	2025-2028	S. 0.	
112	Mise en œuvre du Programme de soutien aux projets du Réseau de recherche scientifique propre aux minéraux critiques et stratégiques dont l'axe 1 porte sur l'économie circulaire et les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, établissements de recherche	16.1	MRNF	MEIE	2024-2027	11 000 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁶	Leviers
113	Mise en place de l'entente sectorielle de développement sur la valorisation du potentiel minéral régional pour la filière batterie et autres filières de minéraux critiques et stratégiques dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	OBNL, entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC	17.1, 17.2, 17.3	MEIE	MAMH, MRNF	2023-2026	MEIE : 97 000 \$ MAMH : 325 000 \$	
114	Soutien financier au Groupe MISA via l'Offensive de transformation numérique (OTN) pour favoriser l'adoption des nouvelles technologies et la révision du modèle d'affaires dans la filière minière	OBNL, entreprises et leurs regroupements	16.1, 16.2, 18.1	MEIE	MRNF	2022-2026	MEIE : 10 294 512 \$ MRNF : 3 540 000 \$	
115	Versement d'une subvention à la Chaire de recherche sur les résidus amiantés pour le développement de procédés de valorisation de tels résidus	Établissements de recherche	17.1	MRNF	—	2023-2028	3 000 000 \$	
116	Soutien à la Chaire UNESCO en électronique verte et soutenable (CEVS) à travers le programme spécifique aux chaires UNESCO	Établissements de recherche, entreprises et leurs regroupements	17.1, 17.2, 17.3	FRQ	—	2023-2028	125 000 \$	
117	Communication des données et constats de l'étude « Matériaux de la transition énergétique : état de la situation et pistes de solution » réalisée par Stantec à la demande de RECYC-QUÉBEC en 2022 par le biais de présentations	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes, grand public (consommateurs)	17.2	RECYC-QUÉBEC	—	2024-2027	S. 0.	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁶	Leviers
118	Réalisation du projet « Spectroscopie et photocatalyse pour une économie minière environnementale » dans le cadre de l'initiative Stratégia	Établissements de recherche	17.2, 17.3	FRQ	—	2024-2026	1 125 000 \$	
119	Mise en œuvre du Défi innovation circulaire pour les secteurs de l'éolien et des batteries de véhicules électriques en partenariat avec Cycle Momentum	Entreprises et leurs regroupements	17.3, 20.2	RECYC-QUÉBEC	MEIE	2024-2025	191 500 \$	
120	Versement d'une subvention d'infrastructure au Centre de recherche sur l'aluminium (REGAL) à travers le programme Regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies	Établissements de recherche	17.2, 17.3	FRQ	—	2024-2026	1 125 000 \$	

3.5 – Secteur énergie

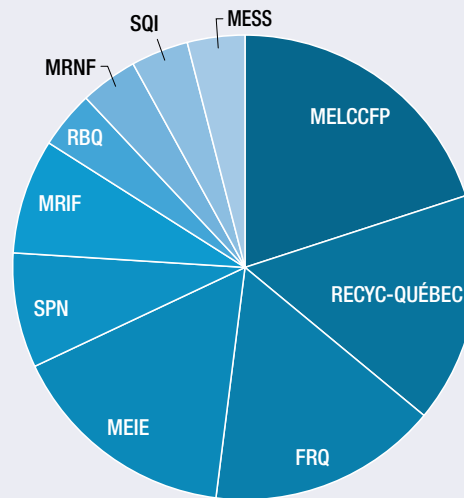
Tableau 11 : Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur de l'énergie.

OBJECTIF 19 – Optimiser la production et la consommation énergétique	
19.1. Appuyer financièrement les projets majeurs de valorisation des rejets thermiques.	FRQ, MEIE, MELCCFP
19.2. Promouvoir une consommation plus sobre et l'efficacité énergétique.	FRQ, MEIE, MELCCFP, RBQ, SQI
19.3. Bonifier la circularisation de la gestion de l'énergie dans les réseaux autonomes (régions insulaires, éloignées et autochtones, non desservies par Hydro-Québec).	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRNF, SPN
19.4. Investir dans les projets de conversion des eaux usées en énergie (hydroélectricité, biométhanisation).	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF
OBJECTIF 20 – Circulariser la filière éolienne	
20.1. Favoriser la recyclabilité des équipements et des matériaux utilisés dans la fabrication des éoliennes.	MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
20.2. Favoriser une plus longue durée d'opération des éoliennes, et ce, dès la conception.	MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
20.3. Soutenir les centres techniques et de formation dans l'intégration des stratégies d'économie circulaire.	MEIE, RECYC-QUÉBEC
20.4. Assurer une prévisibilité dans le déploiement de l'éolien au Québec de manière à favoriser la formation et à arrimer la chaîne de valeur.	CPMT, FRQ, MEIE, MELCCFP, MESS
OBJECTIF 21 – Soutenir la mise en place d'une filière viable de récupération et de recyclage de panneaux solaires	
21.1. Soutenir le développement de filières de reconditionnement et de réemploi des composantes de panneaux solaires afin d'allonger leur durée de vie.	MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
21.2. Soutenir le développement de centres techniques et de formations visant à mieux opérer et entretenir les panneaux solaires.	RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 22 – Tirer parti de la bioénergie pour circulariser davantage les produits forestiers	
22.1. Accélérer la production de nouvelles sources d'énergie faiblement carbonées issues de boucles de circularité, en complémentarité à l'électrification.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, MRNF, RECYC-QUÉBEC

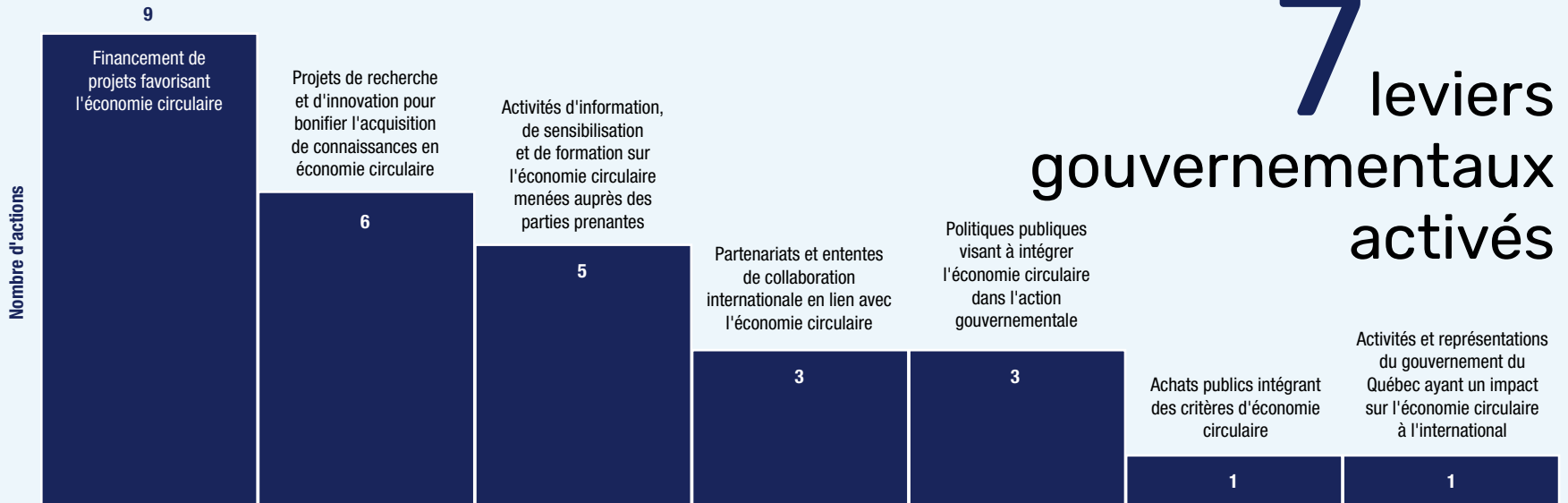
25

actions totales
portées par
10 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier
496 788 500 \$



7 leviers
gouvernementaux
activés

10
clientèles
visées

OBNL
Entreprises d'économie sociale
Ministères et organismes
Entreprises et leurs regroupements
Villes, municipalités et MRC
Établissements de recherche
Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États

9 ODD activés



10 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

Nombre d'actions

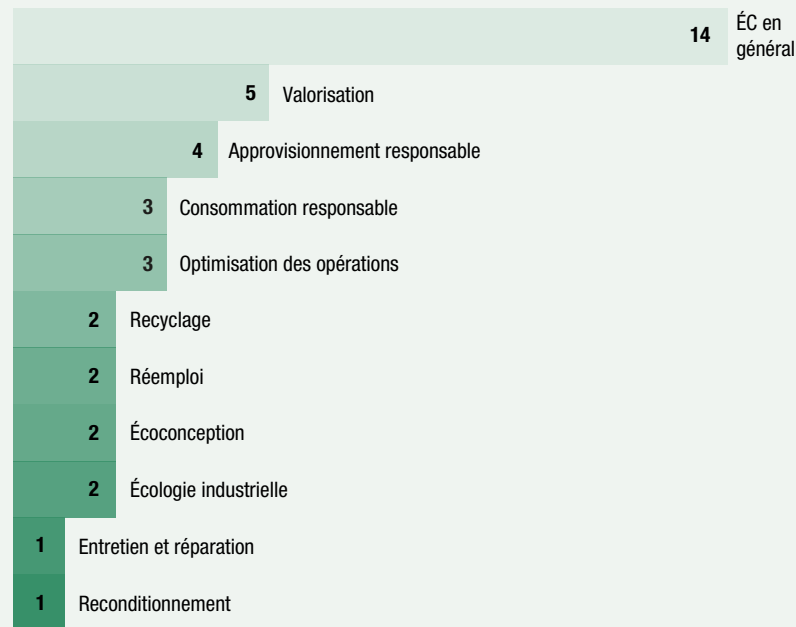


Tableau 12 : Actions des ministères et organismes pour le secteur de l'énergie.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁷	Leviers
7	Financement de projets dans le cadre du Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR)	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, villes, municipalités et MRC	1.1, 19.4, 22.1	MEIE	—	2024-2029	Selon le Plan de mise en œuvre 2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030	
20	Sensibilisation et formation des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) sur l'économie circulaire au Québec et sur leur rôle potentiel dans son déploiement	Comités sectoriels de main-d'œuvre	2.1, 9.1, 11.1, 15.2, 16.1, 20.4	MESS	MELCCFP, MAPAQ, CPMT	2024-2025	S. O.	
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	—	2024-2028	S. O.	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	MELCCFP	2025-2026	S. O.	

7. Les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines sommes visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent appuyer des initiatives qui concourent de manière générale à l'une des mesures de la FREC, sans que l'économie circulaire ne soit précisée à proprement parler.

« S. O. » : Action non associée à un financement.

« Selon les projets déposés et acceptés » : Les sommes peuvent varier selon le nombre et l'admissibilité des projets déposés par les clientèles visées par l'enveloppe réservée.

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁷	Leviers
59	Soutien à un programme de collaboration de recherche FRQ-ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien (MESRS) dont une thématique de l'appel à projets porte sur l'économie circulaire	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2023-2026	675 000 \$	
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	—	2021-2026	5 000 000 \$	
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP	2024-2026	S. O.	
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	—	2021-2026	3 000 000 \$	
78	Entente de partenariat avec Synergie Québec afin de dynamiser et d'étendre les actions de la communauté des symbioses industrielles et territoriales à travers la province et de moderniser sa plateforme de gestion de données	Entreprises et leurs regroupements	6.2, 7.1, 9.3, 20.3, 21.2	RECYC-QUÉBEC	—	2024-2027	750 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁷	Leviers
93	Appui financier au projet « Électrifier la société : pour des collectivités décarbonées et résilientes » du programme de recherche Volt-age affilié à l'Université Concordia	Établissements de recherche	6.2, 6.3, 19.2, 19.3, 22.1	FRQ	—	2024-2031	2 900 000 \$	
101	Versement d'une subvention à Protégez-Vous pour bonifier l'application Le Décodeur, qui évalue la fiabilité des certifications en vue de faciliter les choix des consommateurs	Grand public (consommateurs)	11.1, 15.3, 19.2	MELCCFP	—	2023-2026	200 000 \$	
113	Mise en place de l'entente sectorielle de développement sur la valorisation du potentiel minéral régional pour la filière batterie et autres filières de minéraux critiques et stratégiques dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	OBNL, entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC	17.1, 17.2, 17.3	MEIE	MAMH, MRNF	2023-2026	MEIE : 97 000 \$ MAMH : 325 000 \$	
121	Réalisation du projet « Approche holistique pour de nouveaux systèmes de stockage d'énergie » dans le cadre de l'initiative Stratégia	Établissements de recherche	19.2, 19.3, 22.1	FRQ	—	2023-2026	1 125 000 \$	
122	Financement du programme Valorisation des rejets thermiques	Entreprises et leurs regroupements	19.1	MELCCFP	MAPAQ, MEIE	2023-2029	400 000 000 \$	
123	Mise à disposition d'une offre de formation continue pour les entrepreneurs portant sur la sobriété et l'efficacité énergétiques	Entreprises et leurs regroupements	19.2	RBQ	—	2024-2026	S. 0.	
124	Décarbonation du parc immobilier de la Société québécoise des infrastructures (SQI) par le soutien des initiatives de sobriété énergétique	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	19.2	SQI	MELCCFP	2023-2028	S. 0.	
125	Mise en œuvre de l'action « Favoriser les énergies renouvelables sur site dans les bâtiments des réseaux autonomes et isolés » du Plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030)	Villes, municipalités et MRC	19.2, 19.3	MELCCFP	—	2024-2029	297 000 \$	

No.	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO collaborateurs	Dates	Sommes ⁷	Leviers
126	Mise en œuvre de projets adaptés aux réalités spécifiques des régions visées à travers le Fonds d'initiatives nordiques	OBNL, Entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC, réseaux (éducation, enseignement supérieur et santé), entreprises et leurs regroupements	19.3	SPN	—	2024-2028	21 500 000 \$	
127	Financement de l'Enveloppe Opportunités pour une gestion plus durable des ressources énergétiques dans les régions nordiques	OBNL, entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	19.3	SPN	—	2024-2027	60 000 000 \$	
128	Soutien au programme Défi décarbonation pour contribuer au défi de société gouvernemental « Accélérer la décarbonation du Québec : l'écosystème énergétique régional comme levier de développement durable régional »	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche, OBNL, villes, municipalités et MRC	19.3, 22.1	MEIE	MTMD, SPN, MAPAQ, MELCCFP, FRQ	2023-2027	Selon les projets déposés et acceptés	
129	Mise en œuvre de l'action « Appuyer le développement des connaissances sur les bioénergies issues de biomasse forestière » du Plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	19.3, 22.1	MRNF	—	2024-2027	1 150 000 \$	
130	Sensibilisation et accompagnement de l'ensemble des clientèles pour la mise en place d'écosystèmes énergétiques régionaux intégrant des stratégies d'économie circulaire, en s'appuyant sur la Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, villes, municipalités et MRC	19.1, 19.2, 19.3, 19.4, 22.1	MEIE	MELCCFP, MRNF, MAMH	2022-2030	S. 0.	
131	Participation à titre d'experts aux évaluations environnementales des projets d'implantation de parcs éoliens	Ministères et organismes	20.1	RECYC-QUÉBEC	MELCCFP, BAPE	2024-2027	S. 0.	
132	Étude du potentiel de la circularité dans la chaîne de valeur des composantes éoliennes	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale	20.3	MEIE	Hydro-Québec, Investissement Québec	2025-2028	S. 0.	

Conclusion

Ce premier plan de mise en œuvre débute l'opérationnalisation de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 (FREC 2024-2028) et consolide l'action gouvernementale en économie circulaire du Québec, avec un total de 132 actions dont 21 ministères et organismes publics sont responsables. Le MELCCFP, fier porteur de la FREC, est responsable de 18 actions au sein des 5 secteurs économiques priorités. Les participations importantes du MAPAQ, du MEIE, des Fonds de recherche du Québec (FRQ) et de RECYC-QUÉBEC sont également à souligner. En rassemblant les sommes investies, ce sont quelque 758 M\$ pour soutenir des projets de recherche et d'implantation en économie circulaire.

Signe de changement, les ministères et organismes priorisent davantage les stratégies d'économie circulaire en amont de la chaîne de valeur, comme l'optimisation des opérations, l'approvisionnement et la consommation responsables ou l'écoconception. Cela inverse la tendance constatée dans le portrait de l'action gouvernementale réalisé pour la période 2015-2020. Ce faisant, les gains environnementaux et économiques associés à une réduction de la consommation de ressources naturelles vierges seront maximisés, ce qui contribuera à réduire la quantité de matières résiduelles et d'émissions de GES produites au Québec.

Ce plan étant renouvelé annuellement, les ministères et organismes seront invités à inscrire de nouvelles actions dans le cadre du Plan de mise en œuvre 2026-2028 pour faire progresser le Québec vers l'atteinte de ses cibles (2).



Références bibliographiques

1. Biomasse. (2016). Dans *Grand dictionnaire terminologique*. Office québécois de la langue française. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8395619/biomasse>.
2. Bureau de coordination du développement durable (BCDD). (2024). *Feuille de route gouvernementale en économie circulaire* (ISBN 978-2-550-97356-0). Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/developpement-durable/strategie-gouvernementale/feuille-route-economie-circulaire_01.pdf.
3. Cycle biogéochimique. (1987). Dans *Grand dictionnaire terminologique*. Office québécois de la langue française. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8413642/cycle-biogeochimique>.
4. Dans l'air du temps : vocabulaire des changements climatiques. (2023). Office québécois de la langue française (OQLF). <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire-changements-climatiques.aspx>.
5. Entrer dans la ronde : Vocabulaire de l'économie circulaire. (2023). Office québécois de la langue française (OQLF). <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire-economie-circulaire.aspx>.
6. Persson, L., Carney Almroth, B. M., Collins, C. D., Cornell, S., de Wit, C. A., Diamond, M. L., Fantke, P., Hassellöv, M., MacLeod, M., Ryberg, M. W., Søgaard Jørgensen, P., Villarrubia-Gómez, P., Wang, Z. et Zwicky Hauschild, M. (2022). Outside the Safe Operating Space of the Planetary Boundary for Novel Entities. *Environmental Science & Technology*, 56(3), 1510-1521. <https://doi.org/10.1021/acs.est.1c04158>.
7. Québec Circulaire. (s.d.). *Concepts et définitions*. <https://www.quebeccirculaire.org/static/Enjeux-et-definition.html>.
8. Québec Circulaire. (s.d.). *Stratégies de circularité*. <https://www.quebeccirculaire.org/static/strategies-de-circularite.html>.
9. RECYC-QUÉBEC et Circle Economy. (2021, juin). *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie : Réduire l'écart en matière de circularité au Québec*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-indice-circularite-fr.pdf>.
10. RECYC-QUÉBEC et Circle Economy. (2024, septembre). *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie : L'économie circulaire : un outil pour respecter les limites planétaires* [Rapport complémentaire]. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-limites-planetaires.pdf>.
11. Richardson, K., Steffen, W., Lucht, W., Bendtsen, J., Cornell, S.E., Donges, J. F., Drüke, M., Fetzer, I., Bala, G., Von Bloh, W., Feulner, G., Fiedler, S., Gerten, D., Gleeson, T., Hofmann, M., Huiskamp, W., Kummu, M., Mohan, C., Noogués-Bravo, D., Petri, S., Porkka, M., Rahmstorf, S., Schaphoff, S., Thonicke, K., Tobian, A., Virkki, V., Wang-Erlandsson, L., Weber, L. et Rockström, J. (2023). Earth beyond six of nine planetary boundaries. *Science Advances*, 9(37), 1-16. <https://doi.org/10.1126/sciadv.adh2458>.
12. Vocabulaire du développement durable. (2023). Office québécois de la langue française (OQLF). https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable.aspx.

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec 